

PROGRAMME DE TRAVAIL PARTENARIAL

23 24



AVANT PROPOS

Les évolutions sociétales, les multiples crises écologiques, sociales, énergétiques, économiques qui impactent nos territoires depuis quelques temps incitent les agences de développement et d'urbanisme à repenser leurs actions et à répondre au mieux aux attentes des collectivités et de ses partenaires.

Les territoires se doivent désormais d'être en capacité de protéger leurs concitoyens, leur garantir des conditions de vie durable, de préserver les ressources et de répondre de façon pérenne aux besoins essentiels de la population (emploi, cadre de vie, sécurité...). Aux côtés des collectivités les agences demeurent de véritables acteurs au service de l'intérêt général avec des équipes pluridisciplinaires et inclusives. Elles contribuent à l'aménagement et au développement durable des territoires dans un souci de cohérence des politiques publiques. Elles offrent pour cela un espace de travail et de dialogue entre les acteurs au service du bien commun.

Fort de cette expertise et de l'expérience de plus de 30 années, l'Agence propose sur la base de son projet d'agence de demain validé par les instances en 2020 ce programme de travail que nous réalisons désormais sur les 2 années 2023 / 2024. Élaboré dans une démarche partenariale et collaborative, il permet de donner une lecture sur les grands enjeux de notre métropole et répond aux attentes des acteurs qui par leur confiance sollicitent l'accompagnement ou le regard de l'Agence.

L'idée que les effets secondaires de certaines formes de développement puissent perturber les équilibres climatiques semble désormais être une réalité ; c'est dans ce cadre que l'Agence a souhaité pour les années qui viennent faire de l'urgence climatique et des transitions une réalité et une priorité puisqu'elle irrigue directement ou indirectement l'ensemble des politiques publiques. En effet, après plusieurs décennies de scepticisme, le diagnostic est devenu quasi consensuel : l'activité humaine perturbe dangereusement le climat de la planète. Le rôle que jouera l'Agence à travers ses missions pour apprécier au mieux les transitions en cours et à venir sera un « plus » et nous l'espérons un « mieux » dans le développement de notre territoire.

Francis VERCAMER
Président de l'Agence de développement
et d'urbanisme de Lille Métropole

Didier DECOUPIGNY
Directeur Général de l'Agence de développement
et d'urbanisme de Lille Métropole

SOMMAIRE

UNE EXPERTISE PLURIDISCIPLINAIRE AU SERVICE DES TERRITOIRES	7
DES ATOUTS POUR UN OUTIL D'INGÉNIERIE PUBLIQUE.....	8
LA GOUVERNANCE DE L'AGENCE	9
LE PROJET STRATÉGIQUE 2021-2026 : DES AMBITIONS PARTAGÉES	11
LE PROGRAMME DE TRAVAIL 2023-2024	12
NOS DÉFIS.....	13

1 CONTRIBUER AUX STRATÉGIES D'AMÉNAGEMENT DURABLE — AVEC LA PLANIFICATION ET L'INGÉNIERIE..... 16

1. Activités pour le syndicat mixte du SCOT : animation et coordination du SCOT	16
2. Préparation aux évolutions du SCOT	17
3. Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) Région Hauts-de-France	18
4. Démarche Territoires de projets	18
5. Appui au suivi et à la mise en œuvre des outils de planification de la MEL	20
6. Accompagnement de la Communauté de communes Pévèle Carembault (CCPC)	20

2 MIEUX ACCOMPAGNER LES ACTEURS DE LA FABRIQUE DE LA VILLE — ET DES PROJETS URBAINS

7. Mobilité et usages	22
8. Observation foncière et dynamique immobilière	24
9. Morphologie urbaine	24
10. Nature et paysage en métropole	24
11. Espaces publics	25
12. Ateliers urbains : accompagner la transformation de la métropole	25

3 FAVORISER LE BIEN-ÊTRE, LA QUALITÉ DE VIE ET LE VIVRE ENSEMBLE DES HABITANTS ..26

13. Vivre ensemble dans la métropole lilloise	26
14. Habiter / Habitat et Logement d'abord	28
15. Enjeux alimentaires du territoire	28
16. Jeunesse et vie étudiante	29
17. Neutralité carbone et résilience territoriale	29
18. Politique de la ville et NPRU	29



4	MOBILISER NOS SAVOIR-FAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT — ET L'ATTRACTIVITÉ DE LA MÉTROPOLE	30
	19. Transformation économique et modèles de développement	30
	20. Enjeux de la logistique et du report modal	31
	21. Accueil, implantation et développement des entreprises	31
	22. De l'attractivité à l'hospitalité du territoire métropolitain	32
	23. Animation et appui aux acteurs de l'économie	33
5	ÊTRE UN MOTEUR DES COOPÉRATIONS ENTRE LES TERRITOIRES.....	34
	24. Interterritorialité : la métropole lilloise et les territoires voisins	34
	25. Coopérations transfrontalières	34
	26. Réseaux régionaux	36
	27. Réseaux nationaux	37
	28. Clubs et plateformes	37
6	RENFORCER L'OBSERVATION AU SERVICE DES DÉCIDEURS ET DES CITOYENS	38
	29. Nouveaux outils et nouvelles méthodes exploratoires et d'observation	38
	30. Formes et représentations cartographiques	39
	31. Gestion des bases de données et informatique	41
7	DÉVELOPPER LA PROSPECTIVE ET ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS.....	42
	32. Analyse démographique	42
	33. Partenariats de proximité, appui aux communes	43
	34. Récits territoriaux et métropole de demain	44
	35. Leviers d'innovation partenariale et de transformation des écosystèmes territoriaux au service du bien vieillir	45
8	S'AFFIRMER COMME CENTRE DE RESSOURCES ET LIEU DE PARTAGE.....	46
	36. Espaces de rencontres et d'échanges	46
	37. Communication et nouveaux formats de diffusion	47
	38. Centre de ressources	47
	39. Veille professionnelle et décryptage de l'information	47
9	DÉVELOPPER ET FAVORISER L'INNOVATION ET L'EXPÉRIMENTATION — EN CO-PRODUCTION AVEC LES PARTENAIRES	48
	40. Innovation partenariale et expertise d'usage	48
	41. Agence Académie : relations avec le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche	49
	42. Partenariats d'études et de recherche	49



ARCHITECTES

URBANISTES

PAYSAGISTES

SOCIOLOGUES

GRAPHISTES

CARTOGRAPHES

GÉOMATICIENS

ÉCONOMISTES

STATISTICIENS

INGÉNIEURS

...

UNE EXPERTISE PLURIDISCIPLINAIRE AU SERVICE DES TERRITOIRES

Les agences de développement et d'urbanisme viennent en appui technique des collectivités territoriales. Elles mettent à disposition des moyens d'observation et d'évaluation et proposent des réflexions stratégiques et opérationnelles. Elles contribuent ainsi au processus décisionnel des élus :

- contribuer à l'élaboration des stratégies territoriales ;
- construire une vision pour le futur et conduire des démarches d'observation et de prospective ;
- participer à l'élaboration de documents de planification (SCOT, PLUi, SRADET,...) ;
- accompagner l'élaboration des politiques d'aménagement et de développement ;
- être un acteur de l'animation territoriale et du débat public en tant que tiers de confiance ;
- sensibiliser, faire savoir et porter à connaissance nos travaux sur les enjeux sociétaux.

Un outil défini par le code de l'urbanisme

Les agences d'urbanisme sont définies juridiquement par l'Article L132-6 du Code de l'urbanisme : « Les communes, les établissements publics de coopération intercommunale et les collectivités territoriales peuvent créer avec l'État et les établissements publics ou autres organismes qui contribuent à l'aménagement et au développement de leur territoire, des organismes de réflexions, d'études et d'accompagnement des politiques publiques, appelés « agences d'urbanisme ». Ces agences d'ingénierie partenariale ont notamment pour mission de :

- suivre les évolutions urbaines et développer l'observation territoriale ;
- participer à la définition des politiques d'aménagement et de développement et à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification qui leur sont liés, notamment les schémas de cohérence territoriale et les plans locaux d'urbanisme intercommunaux ;
- préparer les projets d'agglomération, métropolitains et territoriaux, dans un souci d'approche intégrée et d'harmonisation des politiques publiques ;
- de contribuer à diffuser l'innovation, les démarches et les outils du développement territorial durable, la qualité paysagère et urbaine ;
- d'accompagner les coopérations transfrontalières et les coopérations décentralisées liées aux stratégies urbaines. »

Notre organisation

49

collaborateurs

Une équipe pluridisciplinaire qui mobilise ses compétences et ses ressources afin d'apporter une vision intégrée et experte aux collectivités du territoire


OBSERVATION
ET PROSPECTIVE


PLANIFICATION
STRATÉGIQUE ET SCOT


DÉVELOPPEMENT
ET COOPÉRATIONS


PROJET URBAIN


CARTOGRAPHIE,
GÉOMATIQUE,
STATISTIQUE


COMMUNICATION,
PUBLICATIONS, ET
DOCUMENTATION


DIRECTION ET
ADMINISTRATION
GÉNÉRALE

DES ATOUTS POUR UN OUTIL D'INGÉNIERIE PUBLIQUE



- 1** • **La mémoire du territoire :**
30 ans d'expertise avec une forte capacité à capitaliser les expériences vécues
- 2** • **L'Agence centre de ressources et lieu de partage,** s'attachant à rendre ses travaux et ses études lisibles et applicables
- 3** • **Une vision multiscalaire** et une capacité à travailler de plus en plus à différentes échelles
- 4** • Des modes de faire animés par une **culture partenariale et transversale**
- 5** • **La volonté forte de ne pas « refaire » mais de mutualiser** au mieux les compétences à travers l'animation de réseaux
- 6** • **L'agilité et l'innovation** dans les ambitions et dans la manière de poser une vision prospective sur l'avenir
- 7** • **Un projet stratégique, des actions, des projets co-construits,** fidèles aux attentes des partenaires privilégiant les espaces de dialogue



S'INTERROGER ET INTERROGER

OBSERVER ET ANALYSER

CRÉER LES BONS ESPACES DE DIALOGUE

PARTAGER LES EXPÉRIENCES

ANTICIPER LES MUTATIONS



LA GOUVERNANCE DE L'AGENCE

Composition du Bureau et du Conseil d'administration

Bureau

Président : Francis VERCAMER

Vice-Présidents

PLOUY Michel, représentant la MEL
RICHIR Jacques, représentant la MEL
LEBEL Antoine, représentant l'État
PONCHAUX Danièle, Région Hauts-de-France
DUTILLEUL François, représentant la CCI Grand Lille
DUMORTIER Benjamin, représentant la CCPC

Trésorier

ANDRIÈS Jean-Philippe, représentant la MEL

Secrétaire

DURAND Eric, représentant la MEL



CA de l'Agence 2021 © ADULM

Conseil d'administration

Représentant la Métropole Européenne de Lille

AMROUNI Karim
ANDRIÈS Jean-Philippe
BALY Stéphane
CORBILLON Matthieu
DELEPAUL Michel
DESMET Rodrigue
DOUFFI Ali
DUFOUR Didier
DURAND Eric
ELEGEST Rudy
GRAS Christophe
HUTCHINSON Yvan
LEGRAND Dominique
MANIER Didier
MOENECLAËY Hélène
PICK Max-André
PLOUY Michel
RICHIR Jacques
TONNERRE-DESMET Marie
VERCAMER Francis

Représentant la Communauté de Communes Pévèle Carembault

DUMORTIER Benjamin
MONNET Luc

Représentant le Syndicat mixte du SCOT

BORREWATER Michel
DELCOURT Philippe

Représentant la Région Hauts-de-France

BOURGHELLE KOS Nadège
PONCHAUX Danièle

Représentant le Conseil Départemental du Nord

CAUCHE Régis

Représentant l'État

DECOTTIGNIES Fabienne
LEBEL Antoine
TAPADINHAS Laurent

Représentant la CCI Grand Lille

DEKONINCK Guillaume
DUTILLEUL François

Représentant la Chambre d'Agriculture

DELEFORTRIE Christine

Représentant l'Établissement Public Foncier (EPF)

BARDY Catherine

Autres personnes morales publiques ou privées

BADERI Anissa, Lille
BALEDENT Vincent, Villeneuve d'Ascq
CESTELEYN Gaëtan, CMA Hauts-de-France
LEMAITRE Olivier, Seclin
LETARTRE Jean-Pierre, Entreprises & Cités
MARIAGE Isabelle, Tourcoing
MERTEN Jean-Louis, Armentières



Animer les conventions et partenariats



Faire vivre le Comité de partenaires de l'Agence



LE PROJET STRATÉGIQUE 2021-2026

Des ambitions partagées

Le projet d'Agence, élaboré de façon partenariale, affiche une dimension stratégique majeure dans l'évolution de notre structure et une volonté permanente de s'adapter. Ces trois dernières années nous imposent de revisiter nos travaux et à porter un regard permanent sur nos modes de faire. Le projet, voté en séance du Conseil d'administration le 11 mars 2021, est le fruit d'un important travail collaboratif avec la Métropole Européenne de Lille et l'ensemble de nos partenaires.

Il exprime les ambitions et les orientations communes pour le mandat. Il permet de structurer le programme d'activité partenarial et détermine les axes de travail de l'Agence dans une logique d'amélioration de son offre de service, d'optimisation de son organisation et de prise en considération des grands enjeux et défis collectifs.

En résonance à la morphologie du territoire, l'une des missions premières de l'Agence sera d'éclairer les choix et d'orienter au mieux nos politiques publiques.

Nos ambitions couvrent pour cinq d'entre elles les thématiques d'intervention, c'est-à-dire, les champs d'action publique à couvrir ou les stratégies à accompagner : aménagement, attractivité, coopérations, bien-être des habitants... Pour les quatre autres, il s'agit d'adapter nos modes de faire, une réflexion indissociable aux champs de l'action pour une association qui exerce de manière pérenne et partenariale sur le territoire : diffusion de nos travaux, rôle ressources, co-production, modalités d'observation et de prospective...



Développer et favoriser l'innovation et l'expérimentation en coproduction avec les partenaires



Contribuer aux stratégies d'aménagement durable avec la planification et l'ingénierie



S'affirmer comme centre de ressources et lieu de partage



Mieux accompagner les acteurs de la fabrique de la ville et des projets urbains



Développer la prospective et accompagner les transitions



Favoriser le bien-être, la qualité de vie et le vivre ensemble des habitants



Renforcer l'observation au service des décideurs et des citoyens



Être un moteur des coopérations entre les territoires



Mobiliser nos savoirs-faire pour le développement et l'attractivité du territoire

LES AMBITIONS DE L'AGENCE

LE PROGRAMME DE TRAVAIL 2023-2024

Autour d'une dynamique partenariale...

Le programme de travail doit traduire explicitement les attentes des élus vis-à-vis de l'Agence pour répondre aux nombreux défis et aux transitions en cours. À travers sa construction et sa mise en œuvre, il est un levier majeur pour les coopérations interterritoriales et transversales permettant d'activer efficacement le partenariat et favoriser la mutualisation et toutes les complémentarités possibles.

Le programme de travail 2023-2024 comprend pour l'Agence des missions naturelles, en poursuite et développement de projets. Il s'inscrit dans une logique de complémentarité avec les actions portées par la Métropole Européenne de Lille et ses partenaires et dans une logique de mutualisation, notamment avec les services, mais aussi dans le cadre du Réseau Urba 8 (réseau des agences des Hauts-de-France).

Ce programme de travail a été approuvé en Conseil d'administration de l'Agence le 8 décembre 2022 puis en Conseil Métropolitain le 16 décembre 2022.

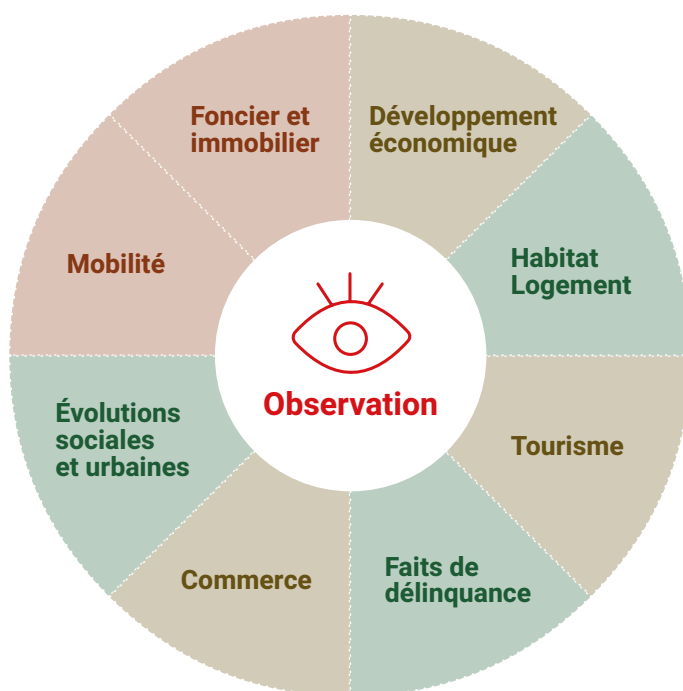
Le programme de travail présenté dans ce document pourra être ajusté en marge au fil de l'année 2023 et fera l'objet d'un bilan annuel. En effet, certaines missions pourraient être précisées ou recalibrées sur la base d'une demande technique ou à la demande des instances de l'Agence, de la MEL, de la CCPC, du Syndicat mixte du SCOT et/ou de ses partenaires.

L'option a été prise d'avoir une présentation allégée du programme de travail. Chaque action/mission est étayée dans des « fiches projets » qui reprennent éléments de contexte, objectif de la mission, dimension partenariale, livrable et échéancier.

Ces documents co-construits avec les partenaires de l'Agence demeurent à disposition des instances et des parties concernées par ce programme de travail 2023-2024.

L'Agence, un outil d'observation et d'aide à la décision

Construire et fabriquer la ville ne peut se faire sans la connaissance de ses acteurs et de leurs usages (habitants, acteurs publics, associations, entreprises...). Savoir qui ils sont, leurs profils, leurs attentes... ; savoir ce qu'ils font, leurs pratiques, leur mode de vie... ; comment ils vivent ensemble, quel lien social, situation de précarité... ceci est indissociable des questions d'urbanisme, d'aménagement et de développement. Cette connaissance participe à la compréhension des réalités et des évolutions sociétales. C'est dans ce cadre que s'inscrivent les travaux de l'Agence autour des observatoires et de ses observations sociétales.



NOS --- DÉFIS



RÉPONDRE AUX DÉFIS DES TRANSITIONS ET DE L'URGENCE CLIMATIQUE

Les transitions, qu'elles soient urbaines, écologiques, mobilitaires, démographiques, démocratiques interpellent le champ de l'action de l'Agence et des politiques publiques. L'Agence souhaite s'appuyer sur le pourquoi et le comment pour traiter les mutations à la fois rapides et profondes que subissent les territoires, les filières économiques, la fabrique de la ville et le comportement des usagers.

L'Agence identifie **4 enjeux majeurs** en réponse à l'urgence climatique sur lesquels elle mobilise ses compétences et outils pour accompagner les acteurs.

Les 4 enjeux majeurs



Construire une société qui prend soin

L'urgence climatique se traduit sur les territoires par l'accentuation de la précarité (énergétique, alimentaire, sanitaire...). **Comment garantir la soutenabilité et la résilience du territoire ?**



Adapter la ville et les territoires

Le dérèglement climatique impacte nos territoires et nos modes de vie quotidien. **Comment reconsidérer les conditions d'habitabilité de nos territoires et adapter la ville et les territoires au dérèglement climatique ?**

Ce que l'on comprend

Renforcer les solidarités et coopérations territoriales

Nos liens et relations au sein de nos sociétés sont mis à rude épreuve. **Comment concilier les usages sur un territoire ? Comment favoriser l'hospitalité et le développement du territoire pour tous les acteurs et les territoires voisins ?**



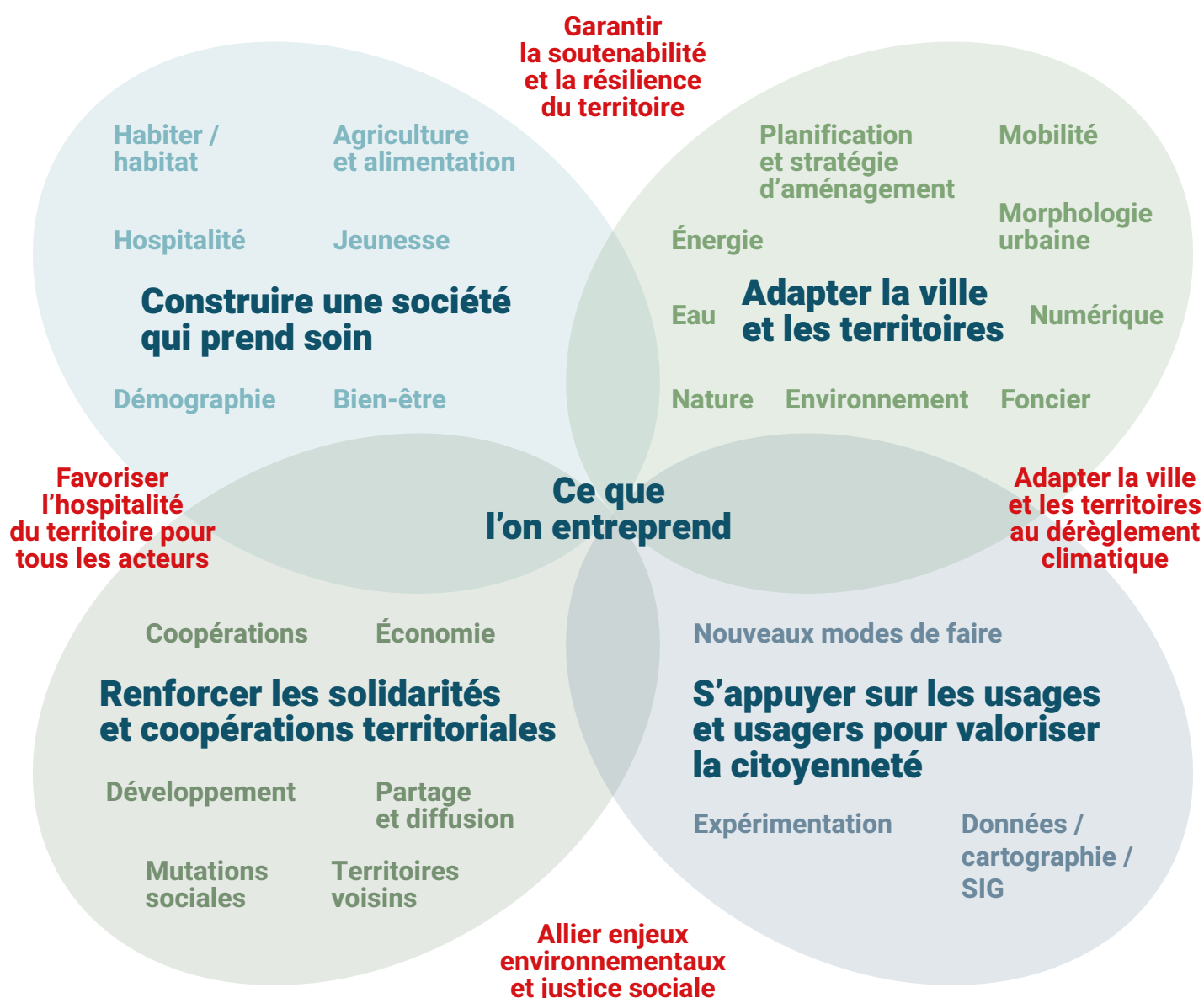
S'appuyer sur les usages et habitants pour valoriser la citoyenneté

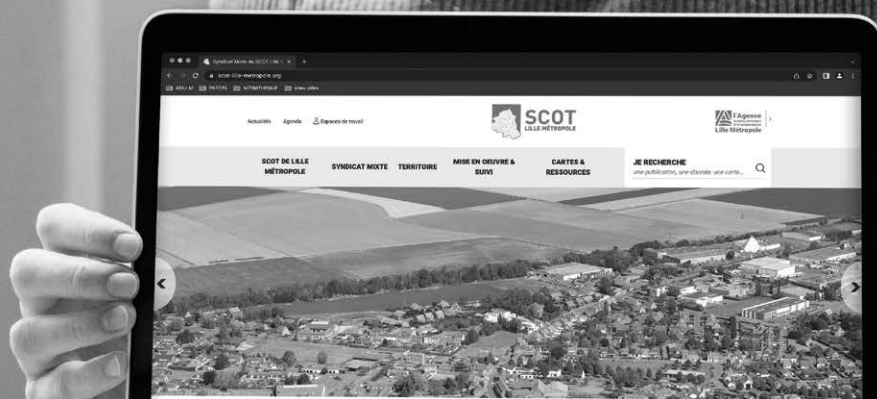
La question de l'expertise d'usage des citoyens est aujourd'hui majeure pour l'élaboration des projets et sa prise en compte constitue un nouveau mode de faire pour les acteurs de la ville. **Comment s'appuyer sur des mouvements, dynamiques et acteurs en présence pour élaborer et faire vivre les politiques publiques ?**



L'intervention de l'Agence se déroule dans un contexte où les stratégies de planification, de développement et d'aménagement sont marquées par l'accélération du changement climatique et la mise en œuvre de nouvelles dispositions réglementaires. La loi Climat et Résilience constitue un cadre structurant pour l'aménagement et le développement des territoires au travers notamment des nécessités de sobriété foncière et de lutte contre l'artificialisation. La loi porte également des enjeux autour des questions de consommation, de production, de l'alimentation, de mobilité. C'est ainsi l'ensemble des politiques publiques qui sont impactées.

Notre engagement



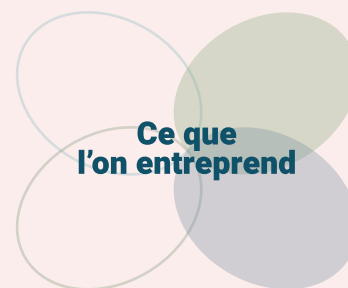


1

CONTRIBUER AUX STRATÉGIES D'AMÉNAGEMENT DURABLE AVEC LA PLANIFICATION ET L'INGÉNIERIE

L'Agence intervient activement auprès de la Métropole Européenne de Lille et de ses partenaires pour animer, enrichir, alimenter les stratégies d'aménagement durable.

L'Agence porte pour le Syndicat mixte l'animation et la coordination du SCOT de Lille Métropole qui a été approuvé en février 2017, poursuit l'animation stratégique des territoires de projets, secteurs à enjeux à l'échelle inframétropolitaine, et prépare les évolutions du SCOT. Elle développe une observation foncière et immobilière et contribue aux démarches de planification à différentes échelles.



Planification et stratégie d'aménagement, Foncier, Énergie, Eau, Mobilité, Données / cartographie

1 Activités pour le Syndicat mixte du SCOT : animation et coordination du SCOT

Le Schéma de Cohérence Territoriale : « Concevoir un projet ambitieux pour le territoire ».

Le Syndicat mixte du SCOT de Lille Métropole est constitué de deux intercommunalités membres : la Métropole Européenne de Lille (MEL), rejointe par la Haute-Deûle depuis mars 2020 ; la Communauté de communes Pévèle Carembault (CCPC). Le Syndicat mixte se réunit, notamment via son comité syndical, au moins quatre fois par an. Il a pour mission l'élaboration, l'approbation, le suivi, la modification et la révision du SCOT. Pour cela, il s'appuie sur l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole qui prépare les conseils, ses contributions et avis. L'Agence alimente les réflexions stratégiques du Syndicat mixte à travers des études et des observations temporaires et pérennes.

Le SCOT repose sur deux principales ambitions transversales :

- développer la métropole européenne et transfrontalière, dynamiser son attractivité et fluidifier l'accessibilité du territoire ;
- protéger, préserver et reconquérir le cadre de vie, l'environnement ainsi que les ressources naturelles, tout en engageant la transition énergétique.

Chiffres 2019 :



SCOT
LILLE MÉTROPOLÉ



1 275 433 habitants

CCPC = 96 383 habitants

MEL = 1 179 050 habitants



133 communes
2 intercommunalités



98 800 ha



1 280 hab./km²



Consultez en détail toutes les cartes du SCOT
sur www.SCOT-lille-metropole.org

- Appui au Syndicat mixte : organisation des Conseils syndicaux et Comités partenariaux, rédaction des avis, contribution en tant que Personne Publique Associée et représentation du SCOT dans des instances (CDAC, Commission Locale de l'Eau)
- Implication dans les travaux de la Fédération nationale des SCOT
- Production de contenus pour mieux connaître et s'approprier le SCOT, valoriser le bilan produit en 2022
- Observation des indicateurs de suivi du SCOT
- Connaissances, productions et approfondissements thématiques autour du SCOT : armature urbaine, formes urbaines, densité, base de données « environnementale »,...

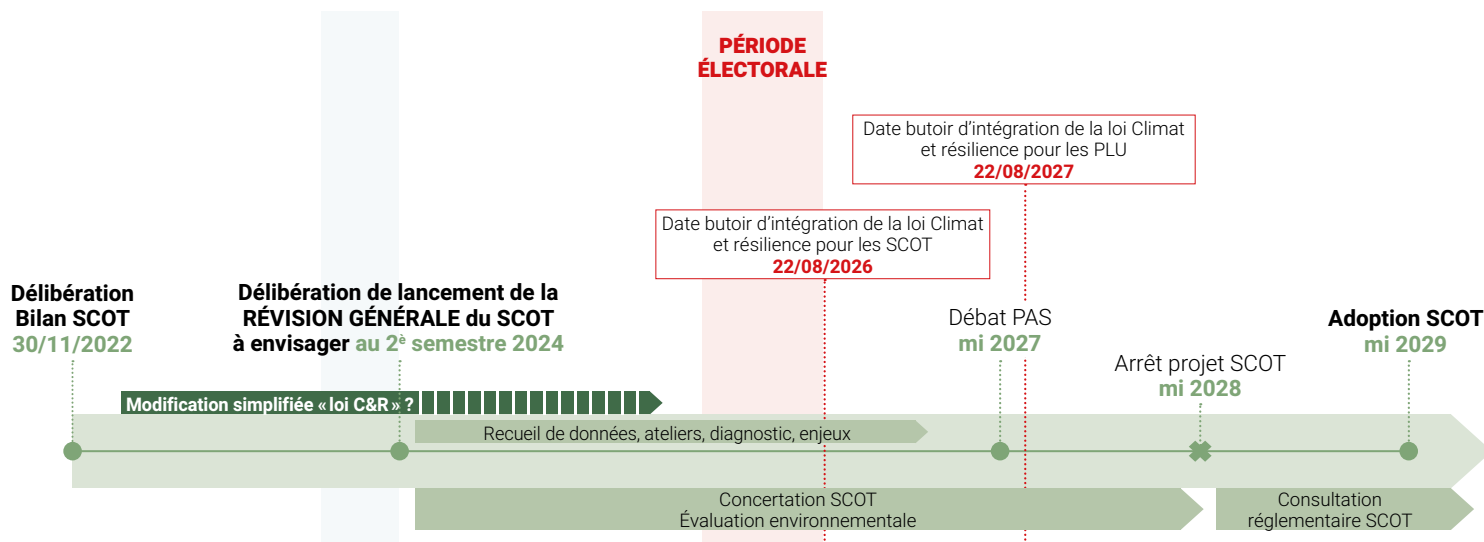
2 Préparation aux évolutions du SCOT

L'élaboration du SCOT a été lancée à l'échelle de l'arrondissement de Lille en 2008 pour remplacer le Schéma Directeur de 2002. Il a été adopté définitivement à l'unanimité en février 2017. Il présente les grandes orientations stratégiques en matière d'aménagement et de développement du territoire métropolitain d'ici 2035, avec une année de référence qui est 2015. Si le périmètre du SCOT n'a pas évolué, les territoires qui le constituent et leurs gouvernances ont quant à eux été soumis à variations depuis 2017.

Conformément au Code de l'urbanisme (article L143-28), une « analyse des résultats de l'application » du SCOT doit être réalisée et délibérée 6 ans après son adoption, soit en février 2023 au plus tard. Cette analyse vient d'être finalisée et prend la forme d'un bilan. Il ne s'agit pas d'une évaluation exhaustive de l'ensemble des prescriptions et recommandations exprimées dans le SCOT, mais bien d'un exercice visant à saisir une tendance ou une trajectoire au regard des éléments clés et des grandes ambitions exprimées dans le SCOT.

- Réflexions préalables aux évolutions du SCOT à venir dans les années futures
- Engagement de réflexions spécifiques sur les conséquences du Zéro Artificialisation Nette à horizon 2050 sur le SCOT et la planification de l'usage des sols
- Réflexions autour de la planification écologique
- Réflexions autour d'un futur Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique (DAACL)

Planning potentiel des évolutions du SCOT à venir



3 Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) - Région Hauts-de-France

Depuis l'adoption du SCOT en février 2017, de nombreuses démarches et projets ont été conduits sur le territoire, en particulier en matière de planification. Concernant les documents « supras » qui donnent un cadrage au SCOT et que ce dernier doit intégrer, il est en particulier à noter l'adoption du SRADDET de la Région Hauts-de-France le 30 juin 2020, et dont l'arrêté préfectoral d'approbation date du 4 août 2020. Celui-ci fixe de grandes orientations et objectifs en matière d'aménagement et de développement à l'échelle régionale, et les transcrits dans un certain nombre de règles regroupées dans un fascicule dédié.

Le SRADDET est amené à se réviser dans les mois qui viennent suite à la loi Climat et Résilience d'août 2021.

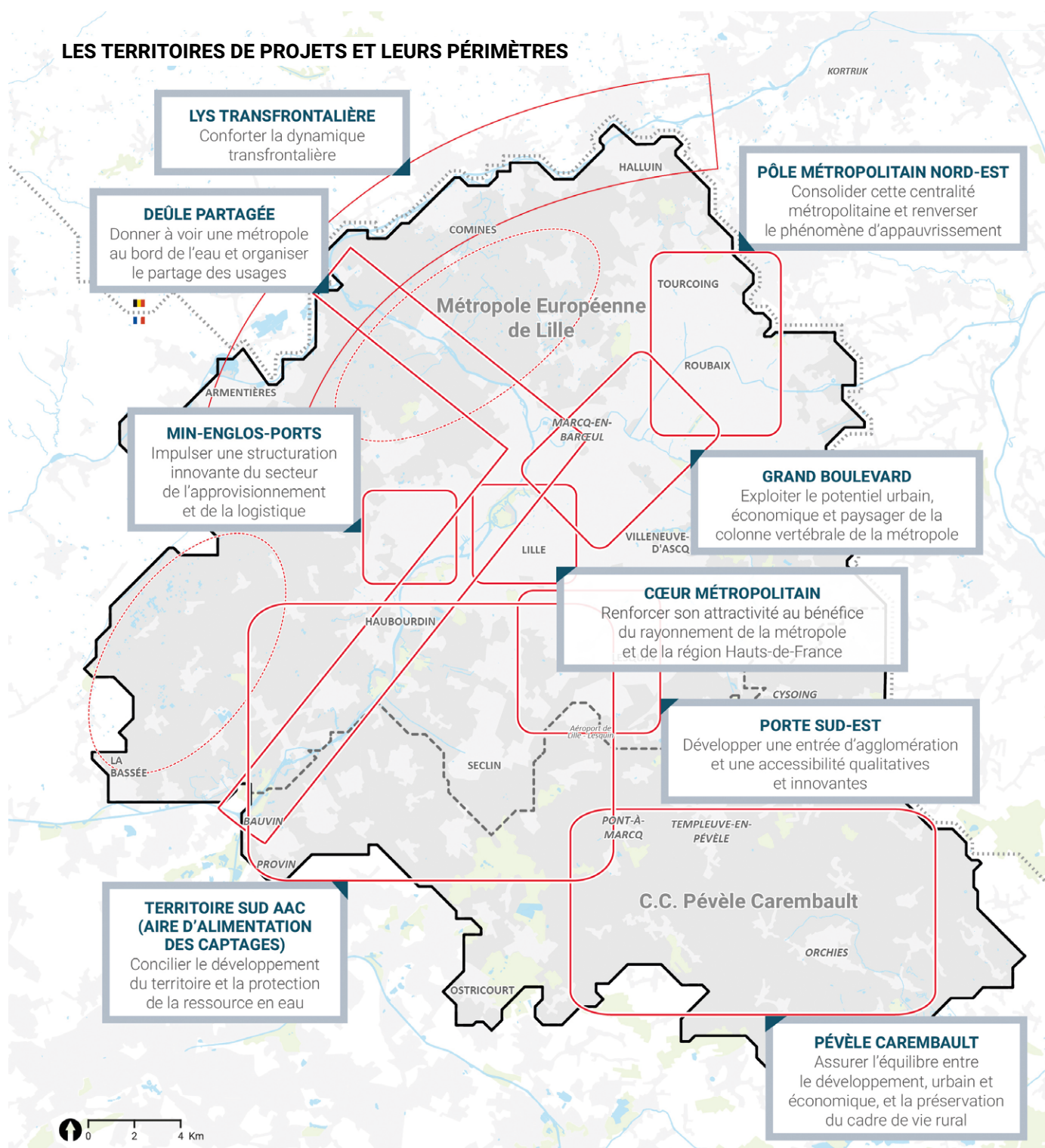
- Relations avec les SCOT voisins et participation aux travaux de la Conférence régionale des SCOT
- Suivi et accompagnement de l'évolution du SRADDET

4 Démarche Territoires de projets

Afin d'articuler « à la bonne échelle » les initiatives déjà en cours et les enjeux de développement déterminants pour le rayonnement de la métropole, la démarche « Territoires de projets », issue des travaux du SCOT, dépasse les limites administratives et les cadres plus resserrés des projets urbains. Elle observe les territoires d'enjeux métropolitains, à une échelle intermédiaire et a pour objectif de construire une stratégie spatialisée.

- Stratégie et animation de la démarche Territoires de projets
- Territoire de projets Deûle partagée : diffusion du récit territorial porté dans le cadre de l'Atelier Imaginer la Deûle partagée et lancement d'Ateliers territoriaux sur les secteurs de la Deûle identifiés
- Territoire de projets Sud AAC : élaboration d'un Portrait de territoire et suivi de la démarche Gardiennes de l'Eau

LES TERRITOIRES DE PROJETS ET LEURS PÉRIMÈTRES



Sources : ADULM 2022, MEL 2022, traitement : ADULM 2022
CLC2018 - OSM 2021 - IGN BD Topo 2016

Territoire de projets

..... Frontière France/Belgique

Scot de Lille Métropole

----- Limite d'EPCI

Septembre 2022

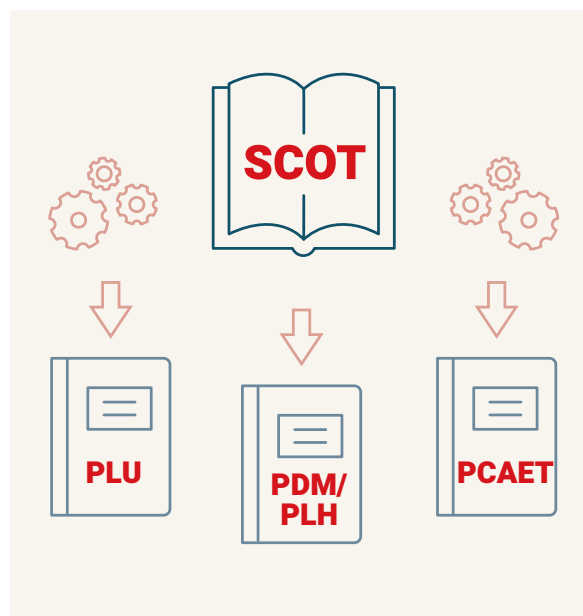
L'Agence
DE DÉVELOPPEMENT
ET D'URBANISME DE
Lille Métropole



5 Appui au suivi et à la mise en œuvre des stratégies de planification de la MEL

Institué par la loi solidarité et renouvellement urbain (SRU) en 2000, le SCOT est un document de planification stratégique à long terme, qui sert de cadre de référence pour assurer la cohérence entre les différentes politiques sectorielles à l'échelle d'une agglomération, en particulier, celles en lien avec l'organisation de l'espace et l'urbanisme, mais aussi les politiques d'habitat, de mobilité, ou encore d'environnement. Il est le « chef de file » des documents d'urbanisme et de planification locaux et constitue la référence pour les Plans Locaux d'Urbanisme - PLU - et les documents d'orientations comme les Plans de Mobilité - PDM - (ex Plans de Déplacements Urbains), les programmes locaux de l'Habitat - PLH - et les Plans Climat Air Énergie Territoriaux - PCAET.

C'est le Syndicat mixte du SCOT de Lille Métropole, créé en 1991, qui a en charge son élaboration, sa mise en œuvre, son évaluation et sa révision.



- Outil technique du Syndicat mixte, l'Agence qui s'est vue confier le pilotage du SCOT, apporte un appui à la mise en œuvre des outils de planification de la MEL

6 Accompagnement de la Communauté de communes Pévèle Carembault (CCPC)

- Appui à l'élaboration du futur PLUi : finalisation du diagnostic engagé en 2022, Projet d'Aménagement et de Développement Durable, documents réglementaires, concertation auprès des élus et habitants



Ateliers fonciers avec la CCPC





38

communes

En 2019 :



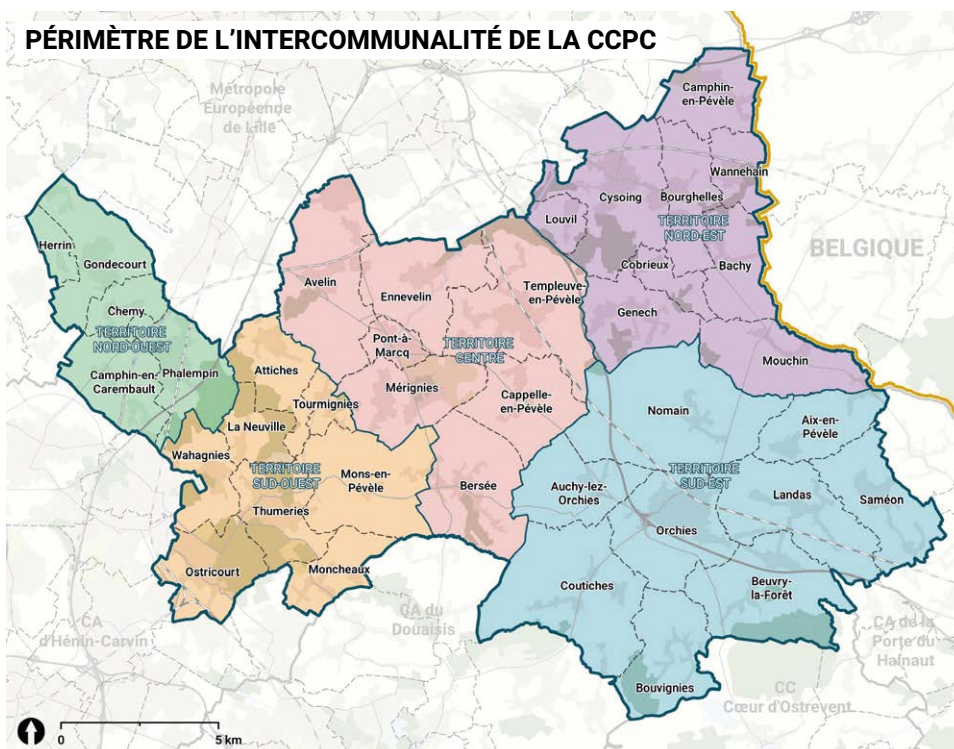
96 383

habitants

310,6

habitants au km²
(pour la MEL, densité de
1 755 habitants au km²)

PÉRIMÈTRE DE L'INTERCOMMUNALITÉ DE LA CCPC



Limites administratives

- Frontière France-Belgique
- Limite de la Péninsule Carembault
- Limite des sous-territoires
- Limite communale

Réalisation : ADULM (mai 2022)

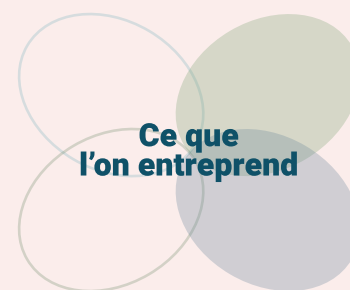
Sources : BD Topo® IGN (2020), OpenStreetMap (2021), CORINE Land Cover - UE-SOeS (2018) / Traitements : ADULM (2022)



2

MIEUX ACCOMPAGNER LES ACTEURS DE LA FABRIQUE DE LA VILLE ET DES PROJETS URBAINS

L'Agence constitue un maillon dans la fabrique urbaine depuis la production de connaissances, leur mise à disposition et diffusion, jusqu'à l'accompagnement des politiques publiques et des acteurs de la fabrique de la ville à travers la mise en place de lieux d'échanges. Elle explore différents champs participant à la qualification du cadre de vie : mobilité, foncier, espaces publics, densité avec aujourd'hui des enjeux renforcés autour de la nature en ville. Les services rendus et les réponses au changement climatique qu'offre la nature - rafraîchissement, bien-être, infiltration des eaux pluviales et restauration de la biodiversité - sont désormais établis. Il s'agit aujourd'hui de penser la place de la nature dans les projets de développement urbain et les documents de planification dans un contexte complexe de restriction du foncier.



**Foncier, Morphologie urbaine,
Nature, Mobilité,
Nouveaux modes de faire,
Données / cartographie / SIG**

7 Mobilité et usages

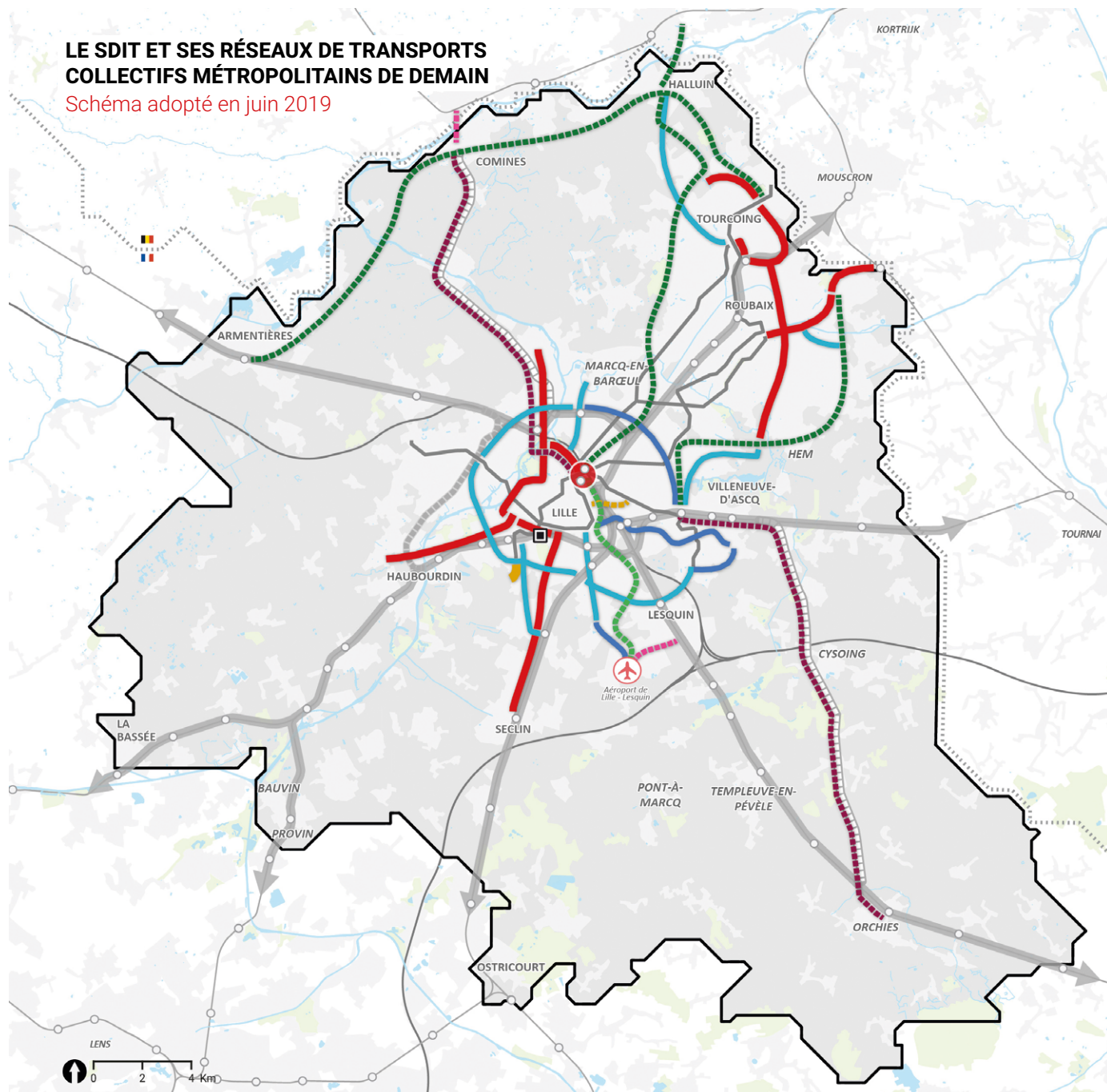
La mobilité est une thématique transversale impactante et qui se trouve à l'articulation entre l'aménagement, l'habitat, l'environnement, l'économie...

Observer, comprendre, constater mais aussi encourager le changement de pratique constituent une part importante de l'engagement de l'Agence autour de cette thématique.

- Appui à l'élaboration d'un observatoire des mobilités (transport des voyageurs et des marchandises)
- Politiques de stationnement métropolitaines et enjeux autour du stationnement privé et de son potentiel foncier au regard du ZAN à 2050
- Regard prospectif et appui à l'observation des mutations dans les corridors du SDIT (économie, foncier, habitat, stationnement,...)

LE SDIT ET SES RÉSEAUX DE TRANSPORTS COLLECTIFS MÉTROPOLITAINS DE DEMAIN

Schéma adopté en juin 2019



- Secteur des gares Europe et Flandres
- Nouvelle gare TER potentielle Porte des Postes - Lille Sud
- Ligne TER à conforter et projet de Service Express Métropolitain (SEM)
- Liaison ferroviaire en cours d'étude
- Ceinture ferroviaire en lien avec le projet de SEM
- Métro et tramway existants, niveau de service à conforter

Nouvelles liaisons proposées :

— Tramway

Liaison Express

— Existante

— Projetée

Liaison à niveau de service augmenté

— Liane optimisée

— BHNS

Liaison rapide en site propre

— Études en cours (Région HdF)

— Études à solliciter auprès de la Région HdF

Projet à long terme

Étude Temps 1 et 2, réalisation Temps 3 voire au-delà

— Prolongement métro

— Mode innovant

Sources : ADULM 2022, MEL 2022, SDIT 2022 ; traitement : ADULM 2022
CLC2018 - OSM 2021 - IGN BD Topo 2016

Frontière France/Belgique

Scot de Lille Métropole

L'Agence
DE DÉVELOPPEMENT
ET D'URBANISME DE
Lille Métropole



8 Observation foncière et dynamique immobilière

L'observation foncière de l'Agence s'est développée au service de deux ambitions : observer pour comprendre et anticiper, puis accompagner les acteurs du foncier dans la pré-opérationnalité de leurs interventions. Les nouveaux enjeux de sobriété foncière liés à la mise en application de la loi Climat & Résilience, placent la question foncière au cœur de tous les projets. De par son expertise et sa place au cœur d'un réseau de partenaires, l'Agence alimente en méthodes et expérimentations l'Observatoire Foncier Métropolitain de la MEL.

- Identification du gisement foncier disponible
- Espaces vacants :
 - synthèse et actualisation des données clés à l'échelle métropolitaine ;
 - valorisation et diffusion de l'état des lieux de la vacance à Roubaix élaboré dans le cadre du PPA de Roubaix ;
 - suivi de projets de revitalisation des espaces vacants issus de l'urbanisme transitoire.
- Conditions de remobilisation des sols : focus sur la dépollution
- Dynamiques immobilières des marchés du logement dans la métropole lilloise : actualisation et développement de la démarche



9 Morphologie urbaine

L'analyse des tissus urbains, en termes de formes urbaines, d'usages du sol et de programmation, mais également leur évolution, permettent d'accompagner les mutations du territoire au regard du changement climatique et en lien avec l'objectif du Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

- Poursuite de la démarche Densité pour une ville durable : valorisation des premiers Cahiers et édition du 3^{ème} volet - Nouveaux indicateurs et échelles de la densité

10 Nature et paysage en métropole

La nature en ville constitue aujourd'hui un levier important de valorisation du paysage et du cadre de vie, de services écosystémiques, de maintien et de développement de la biodiversité ainsi que d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

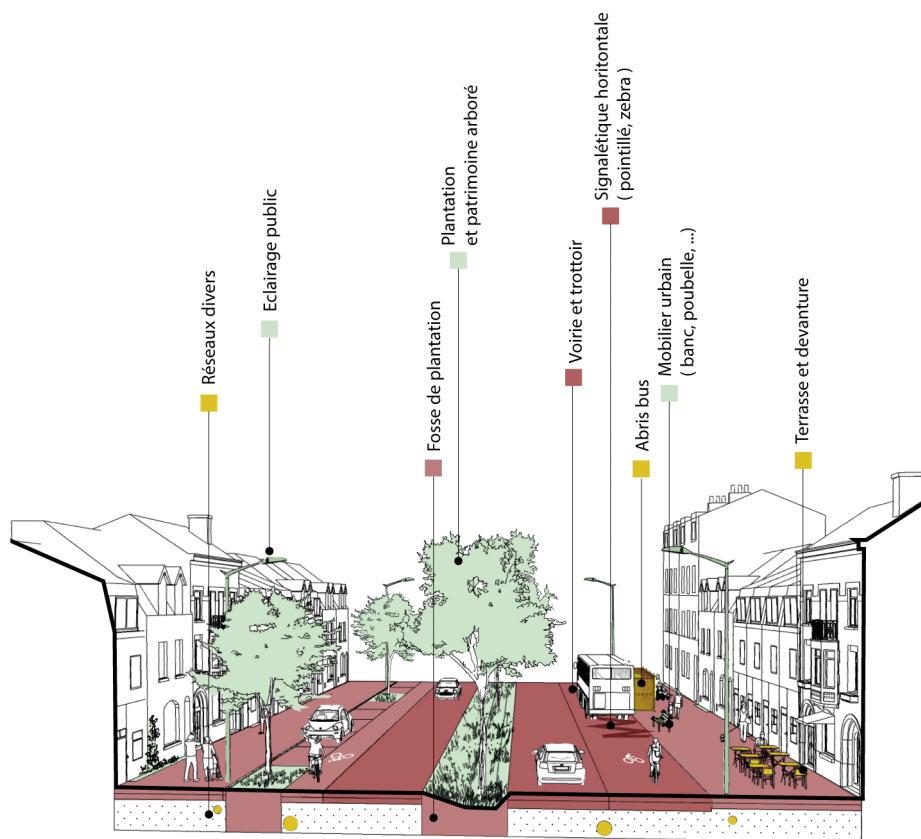
- Nature en ville et milieux vivants : état des lieux sur les différentes formes de la nature en ville et leurs apports écosystémiques
- Accompagnement à la mise en œuvre du Parc Naturel Urbain du canal de Roubaix
- Appui au renouvellement de la charte d'aménagement des Espaces naturels métropolitains



11 Espaces publics

Les espaces publics, porteurs de valeurs culturelles, urbaines et de lien social, sont les supports où se matérialisent les ambitions et nouveaux enjeux métropolitains. La charte en constitue le socle commun pour l'ensemble des acteurs de l'espace public.

- Appui à la valorisation de la Charte des espaces publics
- Faire vivre la charte :
 - appui à l'élaboration d'un guide d'implantation des Points d'Apport Volontaire ;
 - retour d'expérience sur l'appropriation et la mise en œuvre de la Charte des espaces publics.
- Couverture végétale des espaces publics : élaboration d'une cartographie et définition d'une nouvelle typologie des espaces publics végétalisés



© ADULM

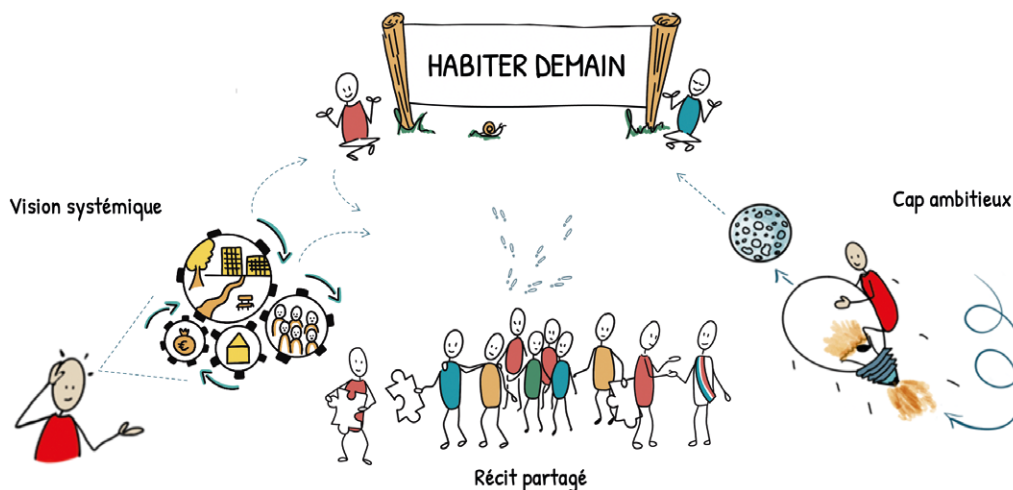
MEL
Voirie et trottoir
Signalétique horizontale
Fosse de plantation

VILLE
Plantation et patrimoine arboré
Eclairage public
Mobilier urbain

AUTRES
Abrils bus
Réseaux divers
Terrasse et devanture

12 Ateliers urbains : accompagner la transformation de la métropole

Dans un contexte d'urgence climatique et environnementale, le champ de l'aménagement joue un rôle essentiel dans les transitions et la transformation du territoire. Un des enjeux pour les collectivités est de parvenir à mobiliser tous les acteurs, parties prenantes et les habitants du territoire, condition incontournable pour parvenir à des résultats concrets dans la vie quotidienne de tous. Les ateliers urbains « Habiter demain » constituent des espaces qui permettent de développer et structurer cette mobilisation en accompagnant ainsi la transformation de la métropole. C'est se donner la possibilité de co-construire un récit partagé avec l'ensemble des partenaires engagés, afin de garantir l'adhésion, la promotion et l'action à tous les niveaux, et accroître ainsi la capacité d'agir sur le quotidien des habitants.

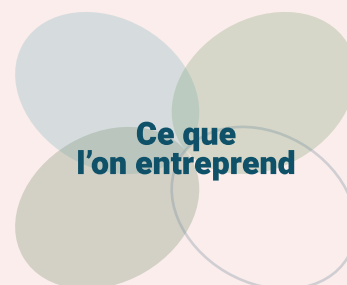




3

FAVORISER LE BIEN-ÊTRE, LA QUALITÉ DE VIE ET LE VIVRE ENSEMBLE DES HABITANTS

L'Agence accompagne les politiques publiques de manière globale et pluridisciplinaire en contribuant à une observation renouvelée des modes de vie, des modes d'habiter et du vivre ensemble sur le territoire métropolitain. Elle s'investit avec chercheurs et experts sur les thématiques sociales, de transition écologique, de santé, de mobilité ou d'alimentation, en interrogeant notamment la notion de bien-être territorial. Le contexte d'urgence climatique accélère aujourd'hui des phénomènes de précarité, sous différentes formes (énergétique, alimentaires, sanitaires...) qu'il s'agit de comprendre et d'analyser avec une attention renforcée, en s'appuyant notamment sur de nouveaux indicateurs et modes d'observer.



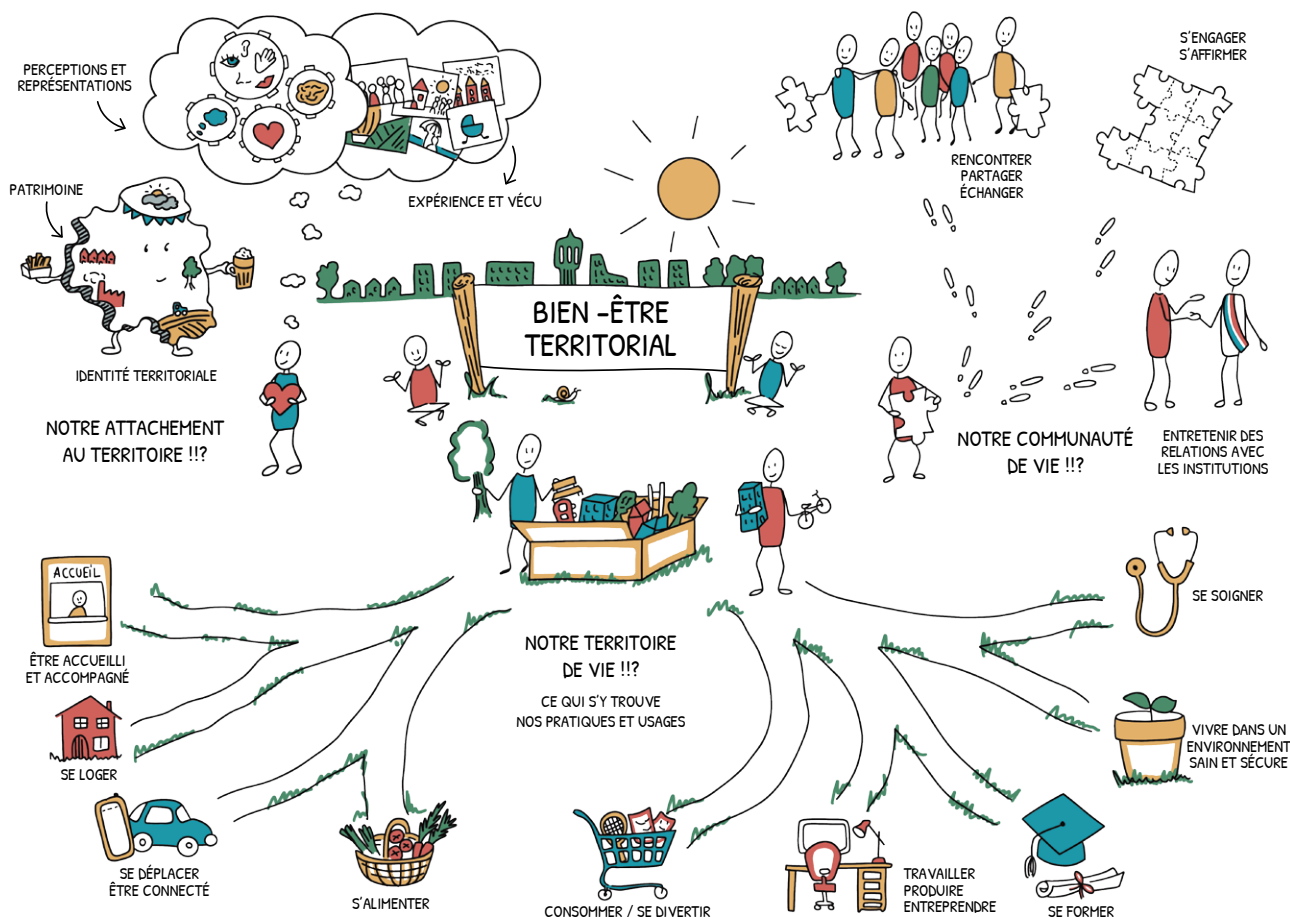
Agriculture / alimentation,
Jeunesse, Bien-être,
Habiter / habitat,
Mutations sociales, Énergie

13 Vivre ensemble dans la métropole lilloise

Bien-être territorial et qualité de vie

La démarche bien-être territorial a l'ambition de contribuer à renouveler le regard des acteurs sur leur territoire pour tendre vers une transformation de l'action publique qui intégrerait davantage la parole citoyenne, comme expertise d'usage, la valeur non monétaire des ressources territoriales, comme bien commun à préserver et l'approche systémique des enjeux du territoire pour apporter une réponse complète et optimisée.

- Production d'un tableau de bord d'indicateurs de bien-être territorial à composer à l'échelle des communes volontaires
- Création d'un kit d'accompagnement à la définition et à la mesure du bien-être territorial en mobilisant les habitants, à destination des communes volontaires
- Actions de sensibilisation et de valorisation de la démarche pour faire connaître à nos partenaires l'intérêt de favoriser une approche sensible de l'observation en complément de l'analyse statistique



Observation des phénomènes sociaux dans la métropole

L'Agence mène une réflexion sur les conditions du « vivre ensemble » dans la métropole lilloise, en interrogeant en particulier le champ des disparités socio-spatiales et de la pauvreté.

- Évolutions sociales dans les quartiers de la métropole
- Observation et prospective sur la pauvreté et les précarités
- Observation des faits de délinquance impactant la vie quotidienne des habitants (dans le cadre du Conseil Métropolitain de Sécurité et de Prévention de la Délinquance)

Métropole favorable à la santé

Depuis 2019, l'Agence accompagne les politiques publiques autour des enjeux de santé environnementale. Les travaux s'insèrent dans la dynamique impulsée par la Métropole Européenne de Lille (MEL) via la délibération cadre « Construire une métropole à santé positive » votée en 2018.

En partenariat avec l'Université de Lille et le Laboratoire de Génie Civil et géo-Environnement (LGCgE-ULR 4515), l'Agence développe un projet de qualification du territoire du SCOT selon sa vulnérabilité et sa capacité de résilience en matière de santé environnementale dans le cadre d'un contrat CIFRE.

- Construction d'un indicateur territorial synthétique en santé environnementale
- Développement d'outils de gestion pour l'intégration des enjeux de santé dans les opérations d'aménagement urbain



18th International Conference on Urban Health

14 Habiter / Habitat et Logement d'abord

Les questions d'habitat et d'habiter sont au cœur des travaux menés par l'Agence. Il s'agit de produire un socle d'observation et d'analyse, de contribuer à l'élaboration des politiques publiques, de développer une approche prospective en mobilisant des modes de faire collaboratifs et une expertise d'usage.

- Accompagnement de la MEL dans la mise en œuvre de sa politique en faveur du bien vieillir
- Observation et analyse des ventes HLM sur le territoire métropolitain
- Contribution au développement de l'offre d'habitat accompagné Octave, programme expérimental de la MEL
- Appui à la mise en œuvre du PLH3
- Observation sociale de la politique Logement d'abord
- Sans abrisme : appui au programme de « Action Tank entreprise et pauvreté » pour un outil de pilotage et de suivi

15 Enjeux alimentaires du territoire

Le contexte actuel appelle à comprendre et analyser les modalités concrètes de la transition des systèmes alimentaires vers des modèles durables et résilients.

- Appui au Projet Alimentaire Territorial
- Connaissance du profil de production alimentaire sur le territoire
- Accès à l'alimentation sur le territoire et profils des consommateurs

POPULATION MEL

1 146 320 habitants

Source : Insee, 2017



CONSOMMATION ALIMENTAIRE DE LA MEL

1 185 000 t

de produits alimentaires consommés/an



**soit 1 t/habitant
en moyenne**



PRODUCTION ALIMENTAIRE DE LA MEL



294 000 t
d'aliments végétaux
et animaux/an



Principales cultures :
céréales, pommes de terre,
betterave sucrière

Source : La métropole lilloise et son métabolisme - Diagnostic des flux d'énergie et de matières, POPSU, MEL, 2019

Chiffres clefs issus du Mémo Alimentation 2021



16 Jeunesse et vie étudiante

L'Agence accompagne la MEL dans sa stratégie jeunesse en termes d'observation et des modes de faire qui favorisent la participation des acteurs et des jeunes du territoire.

L'Académie de Lille constitue le troisième pôle étudiant de France, comptant près de 180 000 étudiants et 5 universités. Avec une vaste offre de formation et 118 000 inscriptions dans l'enseignement supérieur, la métropole lilloise concentre à elle seule près des deux tiers des effectifs académiques. Les étudiants de la métropole se caractérisent par une grande variété de profils, issus à la fois des universités et des écoles, publiques et privées.

- **Accompagnement de la feuille de route Logement des étudiants de la MEL et travaux autour du logement des étudiants**
- **Pilotage et animation de l'Observatoire métropolitain du logement des étudiants**

17 Neutralité carbone et résilience territoriale

L'Agence poursuit ses travaux en appui de la mise en œuvre du PCAET concernant les objectifs de la neutralité carbone et le renforcement de la résilience territoriale. Pour ce faire, l'Agence apporte toute son expertise au travers d'études et observations nouvelles ou émergentes et en assure la diffusion sur des outils de communication spécifiques.

- **Haut Conseil métropolitain pour le climat : participation au Collège académique et accompagnement de la MEL sur la feuille de route de ce Haut Conseil**
- **Enrichissement des supports de communication à des fins pédagogiques pour aider les acteurs territoriaux à intégrer les enjeux de l'urgence climatique dans les politiques publiques**
- **Résilience et adaptation des villes au changement climatique :**
 - phénomène d'îlots de Chaleur Urbains (ICU) ;
 - trame brune et ville perméable ;
 - Solutions d'Adaptations Fondées sur la Nature.
- **Le coût des dommages et de l'inaction climatique : évaluation monétaire du coût des dommages environnementaux et sanitaires en lien avec le réchauffement climatique**

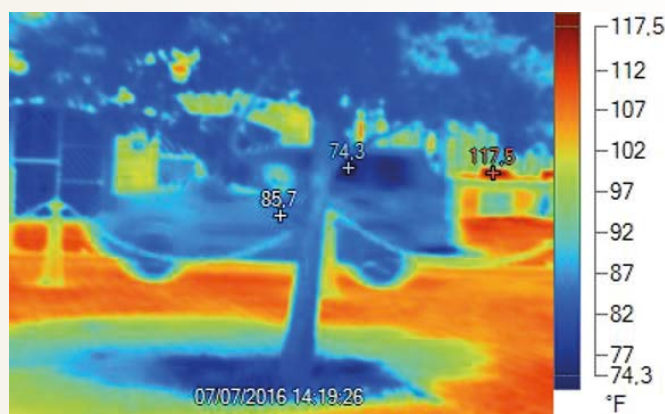


Photo thermique au sol - Quai du Wault à Lille

18 Politique de la ville et NPRU

L'Agence contribue, à travers ses analyses, à éclairer les acteurs de la politique de la ville afin de leur permettre d'adapter leurs actions. Elle apporte toute son expertise d'observation des évolutions sociales et urbaines de ces territoires, sur des thématiques variées et à différentes échelles, qui concourent à l'amélioration du cadre de vie.

- **Contribution à l'évaluation du contrat de ville et préconisations dans le cadre de la réécriture du futur contrat de ville**
- **Participation au Réseau MEL politique de la ville (observation, transition écologique...)**



4

MOBILISER NOS SAVOIR-FAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT ET L'ATTRACTIVITÉ DE LA MÉTROPOLE

L'Agence, en tant qu'acteur et animateur d'une dynamique de développement aux côtés de la MEL et de la Communauté de communes Pévèle Carembault est force de proposition dans le cadre de leurs stratégies de développement économique.

Elle accompagne les transitions économiques des acteurs du territoire en proposant une nouvelle lecture de l'économie métropolitaine, orientée vers les notions d'hospitalité et de bien-être.

Le contexte de l'urgence climatique appelle à porter une attention particulière à la question des ressources (foncier, compétences, matières premières) du territoire.

Ce que
l'on entreprend

Hospitalité,
Foncier, Mobilité,
Développement

19 Transformation économique et modèles de développement

La crise écologique et la nécessaire inscription dans une logique de développement durable génèrent l'apparition de modèles économiques qui tendent à sauvegarder les ressources naturelles (économie circulaire, économie de la fonctionnalité, etc...). Dans ce cadre, l'Agence réalise un travail d'observation des nouvelles filières et des entreprises actrices de ces évolutions.

- Outils d'observation conjoncturelle et structurelle des trajectoires de l'économie métropolitaine
- Observation dynamique du tissu économique : approche écosystémique
- Économie circulaire : valorisation des biodéchets dans le cadre d'un partenariat avec GRDF
- Économie des proximités : valorisation de ses différentes dimensions (commerce, artisanat, économie sociale et solidaire, ville productive, ...)
- Impacts des évolutions sociétales sur les formes et les espaces économiques



Rencontre commerce avec la CCI, 2022



20 Enjeux de la logistique et du report modal

De par sa localisation au cœur d'un système dense mondialisé, le territoire métropolitain est traversé par de nombreux flux de marchandises, dont une très grande majorité circule par le mode routier. Les nouvelles habitudes de consommation couplées au contexte climatique et de sobriété foncière interrogent l'organisation logistique territoriale. Face à ces enjeux, de nombreuses opportunités existent et seront de plus en plus présentes dans les années à venir.

- Aménagement et développement des voies d'eau : enjeux de la liaison Seine-Escaut
- Connaissance de l'écosystème logistique et de son tissu



Présentation de l'étude ESSEC ADULM

21 Accueil, implantation et développement des entreprises

Comprendre, anticiper, proposer les atouts économiques du territoire pour les emplois de demain. Les tensions économiques, les investissements à venir, l'attractivité de notre territoire, le développement de nos filières d'excellence peuvent bien sûr pousser à engager l'Agence dans de nouvelles études, de nouveaux travaux mais l'important est de bien connaître la situation et les situations. L'observation foncière, l'observation des marchés immobiliers demeurent ainsi une nécessité pour apprécier au mieux la manière dont nous ferons évoluer les politiques publiques.

- Connaissance des dynamiques du foncier économique
- Observation des parcs d'activités
- Immobilier tertiaire : Observatoire du parc tertiaire
- Immobilier tertiaire : Contribution à l'Observatoire des Bureaux de la Métropole (OBM)
- Observatoire du commerce
- Appui à la politique métropolitaine de réindustrialisation



Extrait de la loi Climat et Résilience du 21 août 2021

L'autorité compétente en matière de création, d'aménagement et de gestion des zones d'activité économique devra réaliser un inventaire des zones situées sur le territoire sur lequel elle exerce cette compétence (art. L. 318-8-2, code de l'urbanisme).





22 De l'attractivité à l'hospitalité du territoire métropolitain

Les enjeux de qualité de vie et de bien-être s'appliquent aux différents acteurs de notre territoire, et notamment aux acteurs économiques. L'Agence se propose d'approcher le développement économique et territorial en approfondissant sa connaissance des leviers d'accueil et de maintien sur le territoire des activités économiques en lien avec des partenaires et notamment en collaboration avec Hello Lille.

- Accueil et développement des entreprises sur le territoire : étude des filières
- Maintien des entreprises sur le territoire : connaissance des leviers d'hospitalité pour les entreprises
- Enseignement supérieur et recherche : cartographie des fonciers universitaires sur la métropole lilloise
- Métropole internationale : appui au récit métropolitain et à sa valorisation
- Recensement et connaissance partagée des équipements sur le territoire du SCOT (culture, loisirs, sports)
- Impact des grands événements sportifs pour le développement territorial et enjeux de durabilité
- Contribution à l'observatoire métropolitain du tourisme :
 - tourisme d'affaires : observation de l'activité ;
 - hôtels et résidences de tourisme : recensement de l'offre et des projets.



15% de l'emploi métropolitain est concerné par l'activité touristique de la métropole
Près de 68 000 emplois salariés

ACTIVITÉS 100% TOURISTIQUES

activités économiques ne pouvant exister sans la présence de touristes

► **0,5% de l'emploi salarié métropolitain**

1 969 emplois salariés

► **164 hébergements marchands**

12 salariés en moyenne



23 Animation et appui aux acteurs de l'économie

L'Agence accompagne et anime des espaces de dialogue réunissant les acteurs économiques du territoire.

- Appui à l'animation et à la gouvernance du Groupe des Acteurs Métropolitains de l'Économie (GAME), des hubs et des réseaux d'acteurs
- Mise en réseau des acteurs de l'économie métropolitaine - Observatoire Partenarial de l'Économie (OPE)
- Contribuer à une meilleure prise en compte de l'artisanat et de ses spécificités
- Participation au club de l'immobilier





5

ÊTRE UN MOTEUR DES COOPÉRATIONS ENTRE LES TERRITOIRES

L'Agence interroge le positionnement du territoire à l'échelle régionale, nationale et européenne. Elle dépasse les limites administratives pour traiter les enjeux à leur échelle. Elle fait de l'enjeu transfrontalier un enjeu majeur de développement pour la métropole lilloise. Elle appuie la politique d'interterritorialité et contribue activement à l'animation des accords de coopération. Elle s'investit dans le développement de plusieurs réseaux et en particulier le réseau Urba 8, réseau des agences des Hauts-de-France.



Ce que
l'on entreprend

Coopérations, Partage
et diffusion, Développement

24 Interterritorialité : la métropole lilloise et les territoires voisins

L'Agence accompagne la MEL dans l'élaboration des cadres de coopération avec les territoires voisins, dans la Région Hauts-de-France.

- Analyse des enjeux et dynamiques (démographie, mobilité, économie) des coopérations avec les territoires voisins
- Appui à l'action, à la mise en œuvre et au suivi des coopérations avec les territoires voisins

25 Coopérations transfrontalières

Le contexte d'urgence climatique amène les territoires à requestionner leurs relations vers davantage de complémentarité et de réponse collective face aux enjeux communs.

- Appui à la coopération transfrontalière articulée autour d'un projet de convention qui liera l'Agence et l'Eurométropole
- La Métropole et la frontière : analyse des enjeux transfrontaliers

COMTÉS DE FLANDRE ET D'ARTOIS AU XIV^e SIÈCLE |
 GRAAFSCHAPPEN VAN VLAANDEREN EN ARTOIS IN DE 14^e EEUW |
 COUNTIES OF FLANDERS AND ARTOIS IN THE 14th CENTURY



- Au Roi de France | Aan de Koning van Frankrijk | To the King of France
- Au Roi d'Angleterre | Aan de Koning van Engeland | To the King of England
- Au Duc de Bourgogne | Aan de Graaf van Bourgogne | To the Duke of Burgundy
- Grandes batailles | Grote veldslagen | Major battles
- Limite entre la France et le Saint-Empire Germanique | Grens tussen Frankrijk en het Heilig Roomse Rijk | Dividing line between France and the Holy Roman Empire
- Limite des grands comtés | Grens van de grote graafschappen | Dividing line of the major counties
- Frontière actuelle | Huidige grens | Present border

LA FIN DE L'ANCIEN RÉGIME |
 EINDE VAN HET ANCIEN RÉGIME (VROEGMODERNE TIJD) |
 THE END OF THE ANCIEN RÉGIME (1780)



- Gouvernements | Gouvernements | Governments
- Chef-lieu de gouvernement | Hoofplaats van een gouvernement | Government administrative centre
- Limite de généralité | Grens tussen généralités | Generalitat boundary
- Limite de parlement | Grens tussen parlements | Parliament boundary
- Siège de généralité | Hoofplaats van een généralité | Generalitat headquarters
- Siège de parlement | Hoofplaats van een parlement | Parliament headquarters
- Pays d'État | Pays d'État | Provincial estates
- Provinces autrichiennes dans les Pays-Bas | Oostenrijkse provincies in de Nederlanden | Austrian provinces in the Netherlands
- Université de Douai (1559) | Universiteit van Douai (1559) | University of Douai (1559)
- Siège | Belegering | Siege
- Grandes batailles | Grote veldslagen | Major battles
- Limite maximum de l'expansion de la France | Uiterste grens van de expansie van Frankrijk | Maximum limit of France's expansion
- Frontière de 1713 (frontière actuelle) | Grens van 1713 (Huidige grens) | 1713 border (Present border)



26 Réseaux régionaux



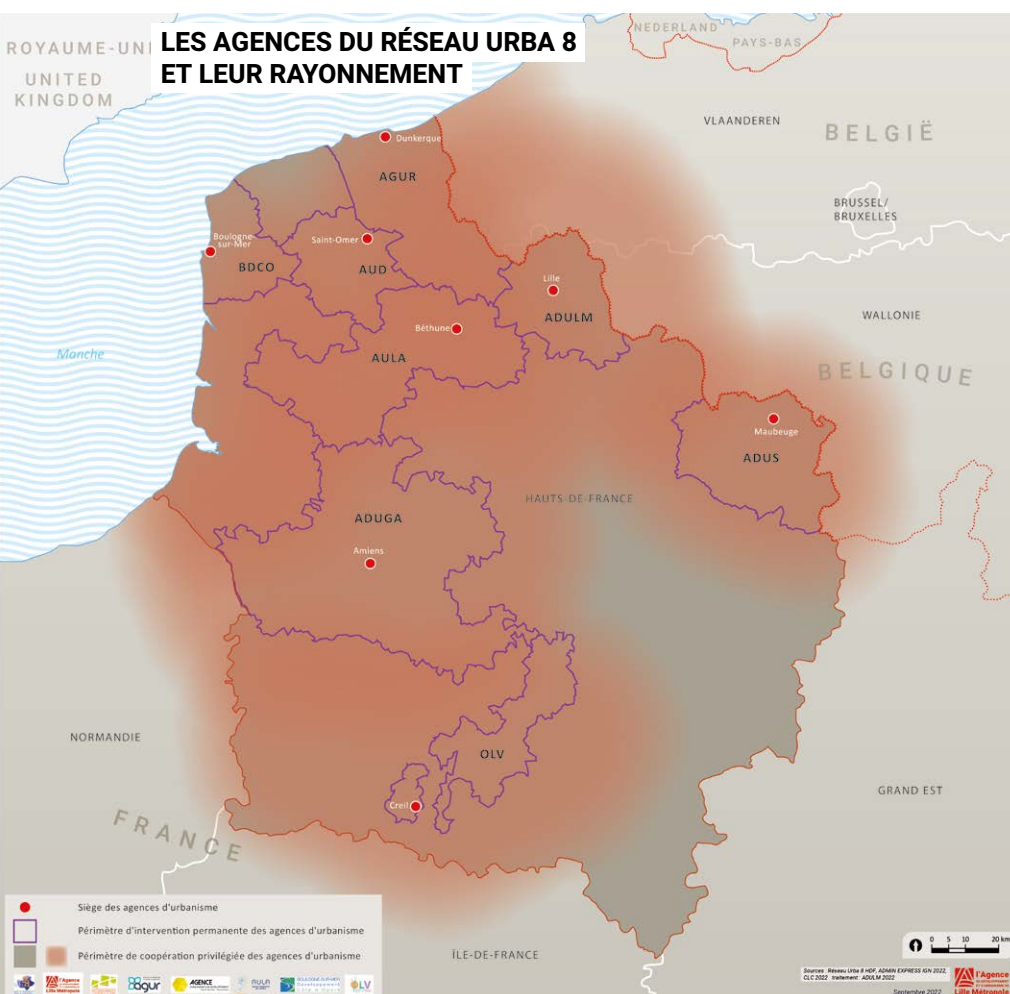
Urba 8, un réseau partenarial au service du territoire

Les Régions depuis leurs évolutions géographiques disposent de compétences renforcées sur l'aménagement et le développement des territoires. Cet élargissement de périmètre constitue de nouvelles échelles de réflexion stratégique et confère aux agences un rôle également important notamment dans la mutualisation de l'ingénierie inter agences et dans le lien entre Région et territoire. L'ADULM au même titre que les 7 agences du réseau Urba 8 se mobilise au côté de la Région à travers une ingénierie coordonnée. Le rôle de l'Agence dans ce partenariat repris dans une convention pluri annuelle s'appuie sur plusieurs contributions.

Le réseau a su également engager un partenariat avec les services de l'État afin de mesurer l'impact des grands équipements comme la liaison Seine-Escaut et le Canal Seine Nord Europe sur le territoire.



- **Appui aux travaux de l'Agence Hauts-de-France 2040 :**
 - revitalisation des centres-bourg, travaux collaboratifs au sein d'Urba 8 par une participation au dispositif des résidences ;
 - participation aux Ateliers Régionaux des Acteurs de l'Aménagement (ARAA) ;
 - collège de prospective ;
 - démarche bien-être ;
 - mutualisation des données.
- **Participation et contribution au réseau Urba 8**



ADULM

Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole

ADUS

Agence de Développement et d'Urbanisme Sambre-Avesnois Hainaut Thiérache

AGUR

Agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre-Dunkerque

AUD

Agence d'Urbanisme et de Développement Pays de Saint-Omer - Flandre intérieure

AULA

Agence d'Urbanisme de l'Artois

BDCO

Boulogne Développement Côte d'Opale

ADUGA

Agence de Développement et d'Urbanisme du Grand Amiénois

OLV

Agence d'urbanisme Oise-les-Vallées



27 Réseaux nationaux

Les agences d'urbanisme sont regroupées au sein d'une fédération nationale rassemblant aujourd'hui 50 agences en France.

Ce réseau national constitue un véritable atout pour les équipes techniques, qui échangent régulièrement pour partager les expertises et monter en compétence. La fédération est aussi un lieu d'échanges pour les décideurs. Les rencontres régulières permettent de faire vivre un réseau dynamique à l'échelle nationale entre les élus. Notons que la Fédération est régulièrement sollicitée par les institutions nationales pour participer à l'élaboration des grandes lois et des grands projets relevant de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire. On peut citer récemment la loi sur le ZAN.



Réseaux d'agences d'urbanisme dans les nouvelles régions en 2016



© FNAU

- Participation à la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) et contribution aux travaux collectifs

28 Clubs et plateformes

La participation aux différents clubs et plateformes est un enjeu fort pour l'Agence, permettant de partager des savoir-faire, de mettre en commun approches, méthodologies et connaissances sur différents sujets.

- Co-animation de trois clubs FNAU : urbanisme commercial, foncier et communication
- Partenariat avec le Comité Grand Lille
- Contribution à la plateforme d'information et de valorisation des études dans la région (Insee - PIVER)



Visite de la Deûle en péniche





6

RENFORCER L'OBSERVATION AU SERVICE DES DÉCIDEURS ET DES CITOYENS

L'Agence affirme un rôle d'observation pérenne et actif au service des décideurs et des citoyens, notamment en développant des portraits territoriaux et analyses thématiques dans la continuité des collaborations engagées avec ses partenaires. Elle joue un rôle majeur dans la collecte et la gouvernance de la donnée en mutualisant les données ou outils avec ses partenaires notamment la MEL. Elle valorise, interprète et spatialise les données et fournit les analyses nécessaires. Elle explore continuellement de nouvelles thématiques et de nouveaux modes d'observer.



Nouveaux modes de faire,
Partage et diffusion,
Données / cartographie / SIG

29 Nouveaux outils et nouvelles méthodes exploratoires et d'observation

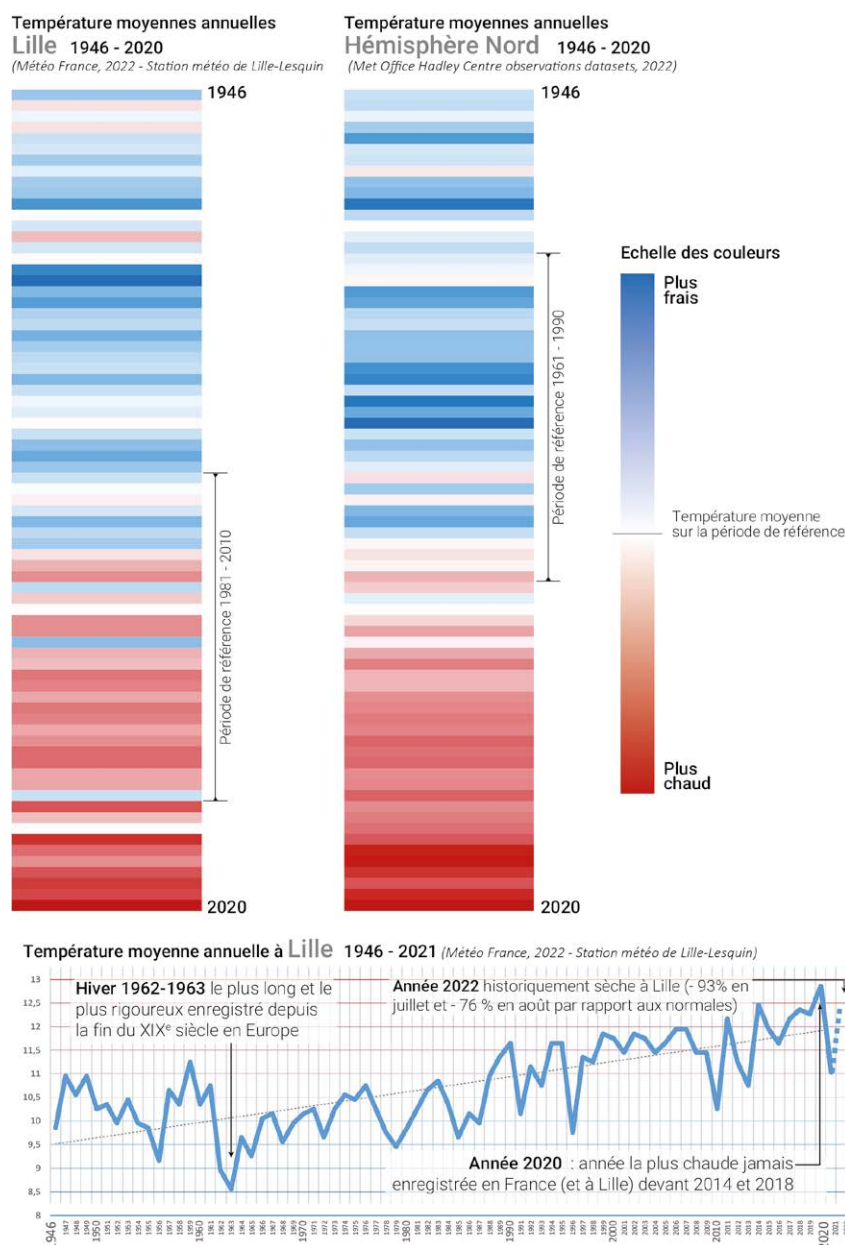
En amont des travaux de l'Agence, se situent les phases de conception de projets. Celles-ci reposent sur une ingénierie spécifique notamment liée à la donnée dans son acception la plus large.

Par exemple, l'observation des commerces nécessite, après avoir posé les hypothèses par croisement de fichiers et photo-interprétation, une phase de collecte sur le terrain puis d'intégration dans nos logiciels.

Autre exemple, l'Agence désire valoriser l'imagerie satellitaire. Celle-ci fournit des données à haut potentiel, actualisée à intervalle régulier et couvrant la Terre et donc nos territoires d'action. L'observation des îlots de chaleur urbains et plus largement du changement climatique est parfaitement en adéquation avec ce type de données aujourd'hui très accessibles.

- Mobilisation de l'ingénierie carto-géomatique et statistique pour nourrir les projets transversaux de l'Agence
- Poursuite des mutualisations avec les partenaires dont la MEL
- Acquisition et utilisation du potentiel de nouvelles données (3D, imagerie satellitaire, big data notamment)
- Élaboration de tableaux de bord dynamiques
- Déploiement de nouveaux référentiels et de nouvelles méthodes : référentiel carroyé (échelle SCOT, en lien avec la MEL) et réflexion sur les méthodes de projections





30 Formes et représentations cartographiques

L'Agence bénéficie d'une riche expérience en cartographie et en statistiques. Cela fait d'elle un « atelier » dont la qualité des productions est reconnue. Ces dernières années, l'Agence a cherché à innover en termes de traitements et de visualisation de la donnée.

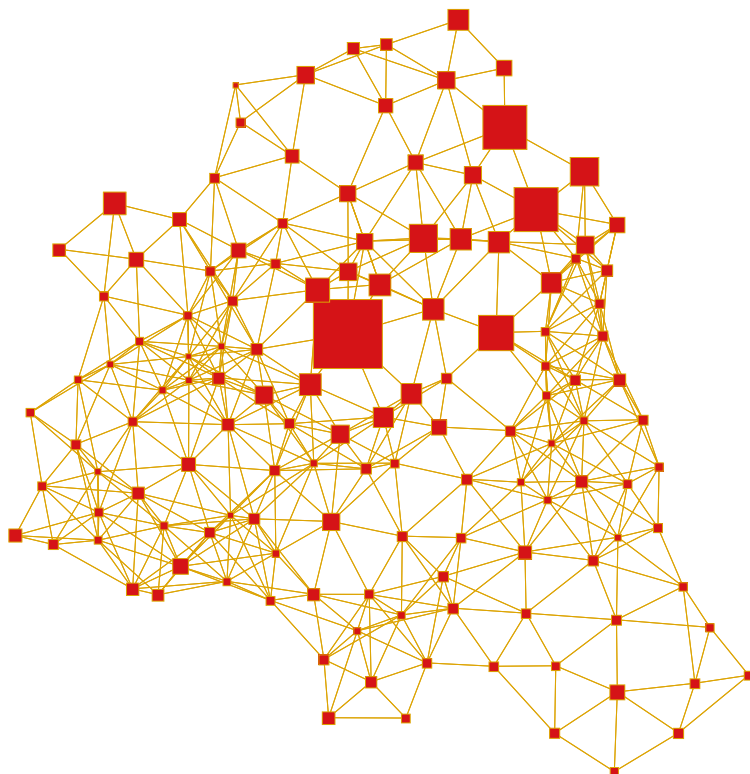
Ainsi, l'obligation d'observer de manière exhaustive et pérenne les parcs d'activités nécessite le développement d'outils de collecte et de consultation les plus collaboratifs et les plus intuitifs possibles.

Autre projet emblématique, les portraits de communes continueront d'évoluer sur le fond comme sur la forme et se tourneront, pourquoi pas, vers une formule interactive de type tableau de bord.

- Développement d'applications de cartographie interactive et de datavisualisations
- Renforcement et développement de la cartoθήque de l'Agence
- Réalisation de cartographies thématiques et géostatistiques (cartes accompagnant les études, atlas, posters communicants...)
- Préparation du millésime 2023 des portraits de communes
- Organisation et préparation de la prochaine Biennale de cartographie 2024

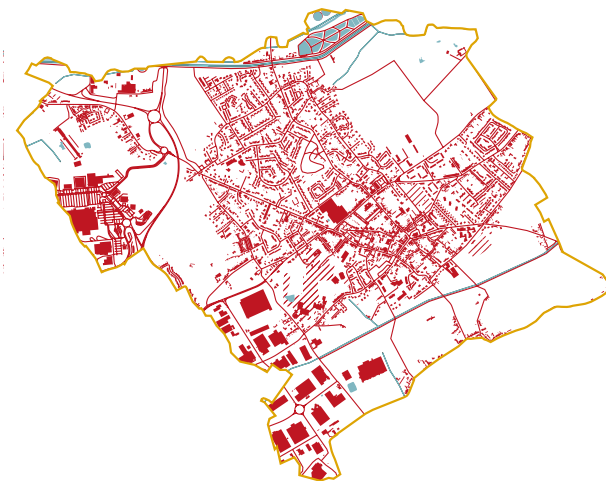
POPULATION COMMUNALE EN 2019 ET CONNECTIVITÉS INTERCOMMUNALES

Le centre géographique de chaque commune du SCOT est représenté sous la forme d'un carré, dont la taille varie proportionnellement à sa population communale en 2019. Deux communes sont reliées par un trait lorsque leur centre géographique sont distants de moins de 5 kilomètres l'un de l'autre.



GÉOGRAPHIE ÉPURÉE DE LA COMMUNE DE LEERS

La géographie communale est représentée à partir des éléments cartographiques simples qui la composent : ses bâtiments, sa voirie, ses espaces verts, ses espaces boisés, ainsi que ses plans d'eau et ses cours d'eau.



UNE AUTRE VISION DE LA DÉMOGRAPHIE MÉTROPOLITAINE

Cette carte représente la population carroyée du territoire du SCOT en 2017 sous une forme différente. À la manière d'un électrocardiogramme, chaque ligne marque une impulsion dont l'intensité est corrélée au nombre d'habitants qu'elle rencontre sur son passage.





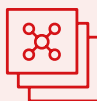
1 500

cartes réalisées en 2022



300

projets Illustrator



500

projets géomatiques
gérés par notre système
d'information géographique



650

**cartes thématiques,
de synthèse et de communication
dans notre cartothèque**

31 Gestion des bases de données et informatique

Les cartes, interactives ou non, les tableaux de bord et les datavisualisations constituent la partie émergée de l'iceberg. Sous la surface, les processus liés à l'analyse et au traitement de la donnée n'en constituent pas moins une phase fondamentale de nos travaux.

Il nous appartient de garantir la fiabilité, l'actualité et la sécurité de nos données.

L'Agence se dirige vers un système centralisé de la donnée, offrant ainsi un catalogage et un partage plus efficaces. Cette réflexion est commune à toutes les agences d'urbanisme et notamment celles d'Urba 8. Dans ce cadre et afin de mutualiser, l'Agence et les sept autres agences des Hauts-de-France construisent ensemble et de manière concrète des socles de données thématiques communes (foncier, logistique, climat & énergie...).

- Alimentation de l'infrastructure de données géographiques et alphanumériques accompagnée d'une ouverture et d'un partage des données de l'Agence grâce à un catalogage efficace
- Respect des principes du RGPD (responsabilité, transparence et confiance)
- Co-animation du groupe de travail sur les « nouvelles données » au sein du réseau Urba 8





7

DÉVELOPPER LA PROSPECTIVE ET ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS

Dans un environnement en profonde et constante mutation, les collectivités publiques mais aussi les acteurs privés sont à la recherche de voies nouvelles pour poursuivre leur développement et répondre aux attentes d'une société qui bouge, interpelle et modifie ses habitudes.

L'Agence contribue à une observation partagée des grandes transitions qui s'opèrent (démographiques, économiques, sociales, environnementales, numériques, mobilitaires...) ainsi que les grands enjeux que posent les conséquences de ces transformations. L'Agence s'attache ainsi à comprendre et analyser les tendances et les évolutions des besoins des habitants et des usagers. Elle revisite en profondeur sa manière de voir et de faire, en se posant la question fondamentale de l'anticipation et de l'innovation.



**Mutations sociales,
Hospitalité,
Nouveaux modes de faire**

32 Analyse démographique

L'Agence accompagne les dynamiques de développement de la MEL et de la Communauté de communes Pévèle-Carembault en proposant des analyses démographiques. Ces analyses éclairent les transformations des modes de vie et les dynamiques sociales à différentes échelles territoriales (SCOT, intercommunalités, communes). L'Agence souhaite développer également des compétences en matière de projection démographique afin de mieux accompagner l'évaluation des besoins des habitants et des territoires (équipements, logements, services).

33 Partenariats de proximité, appui aux communes

Basé sur un diagnostic et des ateliers de co-production, cette démarche vise à accompagner les communes volontaires dans leur projet de territoire.

- Développement de la démarche « Partenariats de proximité » à destination des communes de la MEL



Une volonté de renforcer son appui aux communes...

Développer son rôle pédagogique sur des sujets qui touchent aux nouveaux domaines de l'urbanisme, aux méthodes innovantes, à la planification et aux documents d'urbanisme et le mettre aux services des élus, apporter une véritable **ingénierie** aux communes à travers un dispositif d'accompagnement **renforcé à l'échelle communale** sont les propositions faites par l'Agence à destination des communes de la Métropole Européenne de Lille.



34 Récits territoriaux et métropole de demain

Au regard des transitions à l'œuvre, l'Agence a engagé une démarche exploratoire au centre de laquelle figure la prospective, comme expertise permettant de réfléchir sur les enjeux de demain.

- Imaginons nos futurs, la science-fiction au service de la prospective : finalisation et valorisation des différents scénarii élaborés sur la métropole lilloise
- Participation à POPSU Transitions
- Connaissance et mémoire du territoire



35 Leviers d'innovation partenariale et de transformation des écosystèmes territoriaux au service du bien vieillir

Le Living Lab « Initiatives, Innovation & Vieillesse » animé par l'Agence s'est doté d'une ambition partagée : le développement participatif et intégré d'un habitat adapté au vieillissement dans la métropole lilloise. Dans cette perspective, l'animation de la démarche et le développement des projets qui en découlent s'articulent autour de trois enjeux principaux : le développement d'écosystèmes territoriaux favorables au bien vieillir, le développement de projets d'habitat adapté au vieillissement, l'adaptation de l'habitat existant au vieillissement.

- Living lab « Initiatives, Innovation & Vieillesse » :
 - le développement d'écosystème favorables au bien vieillir ;
 - le développement de projets d'habitat adapté ;
 - l'adaptation de l'habitat existant : suivi et participation au Projet ECLAT de la ville de Roubaix.



8

S'AFFIRMER COMME CENTRE DE RESSOURCES ET LIEU DE PARTAGE

L'Agence est ressource et mémoire du territoire. Elle met à disposition les données et les analyses clés du territoire. Elle crée les espaces de rencontres et d'échanges, physiques (Rencontres de l'Agence, accueil de clubs...) et virtuels pour les acteurs du territoire. Elle joue un rôle majeur dans la mise en relation et l'interface des acteurs de la ville. Elle développe des formats de diffusion adaptés aux nouveaux modes de consommation de l'information. Elle anime désormais un site internet ressources en mettant à disposition l'ensemble de ses travaux et une rubriques Cartes et Data.

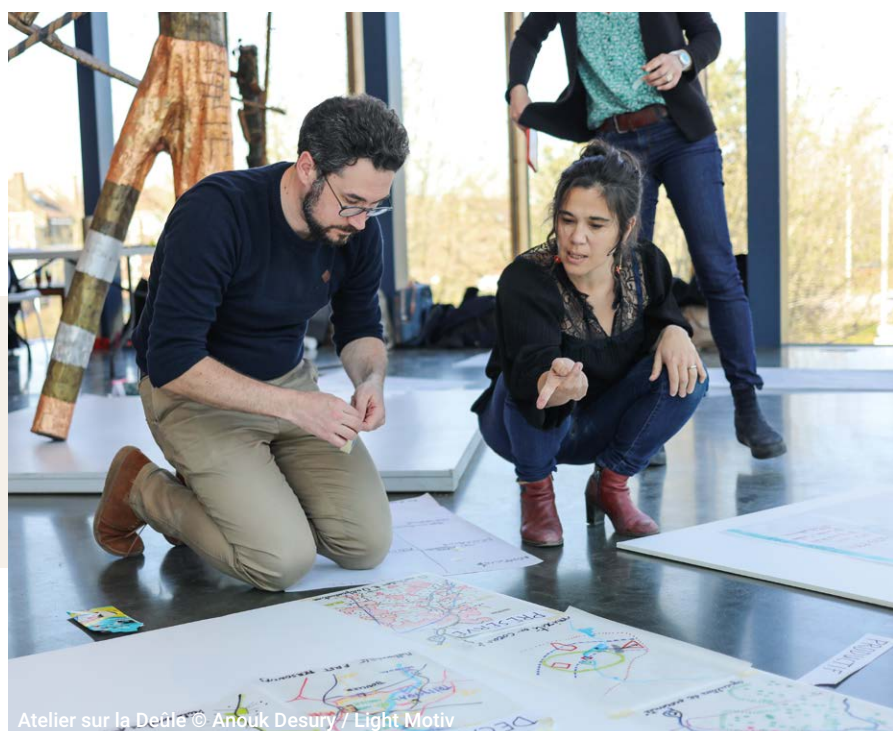
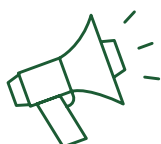
Ce que
l'on entreprend

Partage et diffusion,
Nouveaux modes de faire

36 Espaces de rencontres et d'échanges

L'Agence investit pleinement son rôle d'animatrice de réseaux et lieu de partage, pour faire se rencontrer les publics : partenaires publics et privés, acteurs locaux, élus, citoyens.

- Organisation d'événements mensuels « Les Rencontres de l'Agence »
- Co-organisation et participation aux événements partenaires
- Visites *in situ* : visites terrain dans la métropole et dans d'autres métropoles françaises et européennes



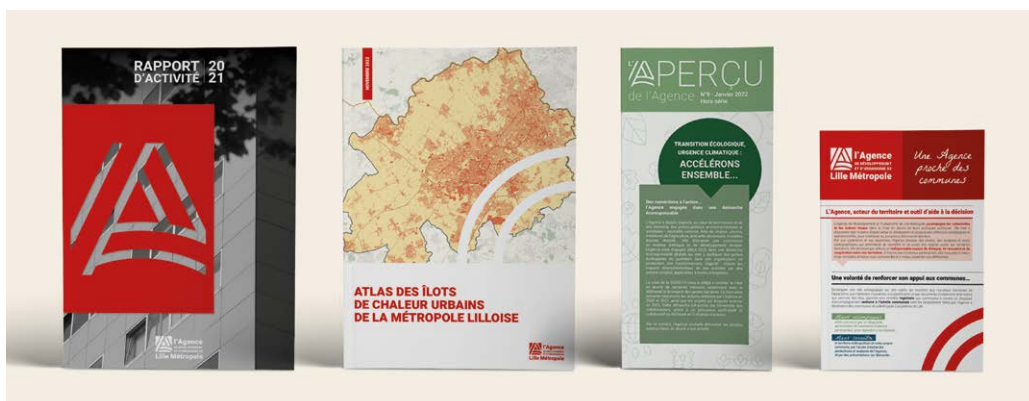
Atelier sur la Dénée © Anouk Desury / Light Motiv



37 Communication et nouveaux formats de diffusion

Pour valoriser ses travaux et mieux informer, l'Agence met en place une stratégie de communication annuelle et affine la diffusion de ses travaux pour cibler efficacement ses partenaires. Elle développe de nouveaux formats synthétiques et digitaux (synthèse, storymap, motion design...), de manière plus raisonnée et responsable.

- Newsletter mensuelle de l'Agence : l'Aperçu
- Élaboration de documents stratégiques (rapport d'activité, programme de travail, supports de communication institutionnelle)
- Animation de réseaux communication (pilotage du club communication du réseau Urba 8 et co-animation du club communication de la FNAU)
- Réflexion et mise en place d'une communication responsable



38 Centre de ressources

Mémoire du territoire, l'Agence met ses travaux à disposition des communes et de ses partenaires : analyses thématiques, productions diverses, présentations.

- Animation du site internet et des réseaux sociaux
- Valorisation des missions de l'Agence et de ses ressources pérennes (portraits de communes, observatoires, etc.)

39 Veille professionnelle et décryptage de l'information

L'Agence s'appuie sur un fonds documentaire spécialisé et une veille structurée à destination de ses collaborateurs pour alimenter les réflexions et les travaux de l'Agence.

- Sélectionner et décrypter l'information
- Gérer, enrichir et valoriser le fonds documentaire

+ de **3 500**

abonnés sur LinkedIn
+ 35% en 2022

4 000

visites/mois (moyenne)
sur le site internet de l'Agence

11

numéros/an de l'Aperçu

+ de **25**

publications/an
études, mémos, synthèses, plaquettes



9

DÉVELOPPER ET FAVORISER L'INNOVATION ET L'EXPÉRIMENTATION EN CO-PRODUCTION AVEC LES PARTENAIRES

Le mode privilégié d'action de l'Agence est le partenariat. Elle développe des relations fortes avec les laboratoires de recherche locaux et nationaux. Elle s'attache à accueillir les étudiants du territoire, notamment dans le cadre « d'ateliers étudiants ». Elle poursuit la diversification de ses partenariats avec les acteurs publics et privés du territoire et propose de nouvelles méthodes d'animation et de co-production en créant des espaces d'expérimentation et d'incubation. L'Agence porte un regard très attentif à l'exploration des expertises d'usage et participation habitante afin de construire des politiques publiques en phase avec les attentes et besoins des habitants.



Ce que
l'on entend

Nouveaux modes de faire,
Expérimentation,
Partage et diffusion,
Coopérations

40 Innovation partenariale et expertise d'usage

Les notions de participation et d'expertise d'usage sont de plus en plus présentes dans les travaux de l'Agence et ses échanges avec la MEL. Cela témoigne notamment d'un contexte de production des politiques publiques dans lequel la mobilisation des citoyens est de plus en plus présente et apparaît comme nécessaire pour une innovation responsable.

Face à ce constat et ces enjeux, l'Agence souhaite construire une vision partagée autour de la participation habitante et l'expertise d'usage afin de soutenir et nourrir l'ensemble de ses projets. Par ailleurs dans le cadre de ses démarches structurées autour d'une dynamique de co-production, elle souhaite expérimenter des méthodes tel que le living lab pour des gouvernances de projets partenariaux davantage partagée.

- Méthode et développement des Living labs
- Participation habitante et expertise d'usage



41 Agence Académie : relations avec le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche

L'Agence s'attache à faire vivre les liens avec le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche afin d'appréhender les sujets et les méthodes de recherche, novateurs ou innovants mis en avant dans les travaux universitaires.

- Relations partenariales avec les laboratoires, les chercheurs et les acteurs académiques
- Animation de l'Amphi, l'espace de rencontres « jeunes chercheurs »



42 Partenariats d'études et de recherche

La mise en relation du monde de la recherche avec l'Agence et plus globalement avec les professionnels de la ville vise à échanger sur les enjeux actuels et futurs de la ville et du territoire et de partager ainsi les expertises pouvant donner lieu à davantage de collaborations.

UNE AGENCE ÉCORESPONSABLE

L'Agence a depuis plusieurs années, au cœur de ses travaux et de ses missions, le souci de porter un regard sur des préoccupations environnementales et sociétales : neutralité carbone, îlots de chaleur urbains, évolutions de l'agriculture, précarité alimentaire, mobilités douces, densité... Afin d'incarner ses convictions en matière d'éthique et de développement durable, l'Agence s'est engagée début 2020 dans une démarche écoresponsable globale qui vise à appliquer des gestes écologiques au quotidien dans son organisation, sa production, son fonctionnement.

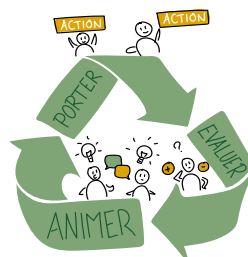
Objectif : réduire les impacts environnementaux de ses activités par des actions simples, applicables à toutes entreprises.

2023-2024, poursuivre notre engagement...



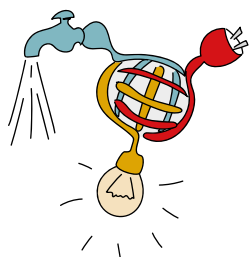
1. UNE AGENCE BAS CARBONE

Diminuer et compenser le poids carbone à travers des actions concrètes : moins de déchets, moins de plastique, usage des transports doux, gestion numérique sobre.



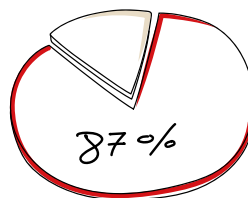
4. UNE AGENCE INSCRITE DANS L'ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ ET DE LA COOPÉRATION

Privilégier l'usage à la possession et renouveler les relations aux fournisseurs sur un mode adapté et coopératif.



2. UNE AGENCE ÉCONOME ET PERFORMANTE

Consommer moins et mieux : en évitant le gaspillage, en utilisant l'énergie et l'eau avec parcimonie, avec des équipements éco performants, améliorer les conditions de travail.



5. UNE AGENCE ATTENTIVE À LA SANTÉ ET AU BIEN-ÊTRE

87% des salariés de l'Agence utilisent les transports collectifs ou les modes doux (vélo, trottinette) pour se déplacer entre leur domicile et l'Agence.



3. UNE AGENCE PRIVILÉGIANT LES ACHATS RESPONSABLES

Privilégier les circuits courts et le local dans la consommation de produits éthiques, solidaires et économes en déchets (gourdes, 0 plastique...)



**LE CSE et le groupe de travail
Agence écoresponsable**

[illegible]



L'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole

+33 (0)3 20 63 33 50 / agence@adu-lille-metropole.org
Centre Europe Azur / 323 Avenue du Président Hoover / 59000 Lille

  [adulm59](#)  [adulm](#)
adu-lille-metropole.org